BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

71 | 08

OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

290 **Guillaume SARAH**
Un denier mérovingien de Bourges d'un type rare mis au jour à Tours

299 **Yves COATIVY, Séverine VILLEMARD**
Un piéfort du gros aux lis de Charles VI (1380-1422) au Musée départemental breton

300 **Christian CHARLET, Jean-Yves KIND**
Quatre rarissimes monnaies d'or d'Arches-Charleville
provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF

307 **Christian CHARLET, Jean-Yves KIND, Stéphan SOMBART**
Un teston d'argent du prince d'Orange Frédéric-Henri de Nassau
frappé avec les coins d'une double pistole d'or en 1641

310 **François JOYAUX**
La collection Legras de monnaies chinoises et les médailles frappées en son honneur.
Seconde partie : Deux médailles en l'honneur de la collection chinoise d'Édouard Legras

CORRESPONDANCES

316 **Simon COUPLAND**
Un nouvel atelier pour le monnayage au monogramme de Charlemagne (793-814)

321 **Christophe ADAM**
Un denier inédit de Charlemagne frappé à Meaux

322 **Jean-Christophe MARY**
Le monnayage de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse (Xe-XIe siècle)

SOCIÉTÉ

332 Compte rendu de la séance du 1er octobre 2016

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Fabri, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
SAMEDI 03 DÉCEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Mariette, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
SAMEDI 7 JANVIER - 14h - Consulter le site Internet de la SFN

ÉTUDES ET TRAVAUX

Guillaume SARAH*

Un denier mérovingien de Bourges d'un type rare mis au jour à Tours[1]

Contexte de découverte (Elisabeth Lorans)

Depuis 2005, le Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES Université François-Rabelais de Tours-CNRS) conduit un programme de recherche sur le site de Marmoutier, où Martin établit, dans l'emprise d'un site antique, la deuxième communauté monastique de Gaule dans les années 370, après son élection au siège épiscopal de Tours[2]. Marmoutier est situé sur la rive droite de la Loire, à 2 km en amont de la cité, entre le coteau et le fleuve. Les deux principales zones fouillées depuis plus de dix ans correspondent l'une à l'emprise de la grande abbatiale gothique, l'autre à celle d'une vaste hôtellerie édifiée à la fin du XIIe siècle, à proximité immédiate de l'accès principal du monastère, situé au nord-ouest de l'enclos, et ce dès le haut Moyen Âge[3].

Dans cette seconde zone, ont été fouillés, sous les niveaux de construction de l'hôtellerie et une surface empierrée, des dépôts du haut Moyen Âge communément qualifiés de terres noires dont l'épaisseur moyenne est de 70 cm. Ce dépôt est caractérisé par une coloration très sombre et une apparence homogène qui ne permet pas d'identifier des couches fines à l'œil nu. Il a donc été fouillé par passes artificielles de 5 cm d'épaisseur et c'est dans l'unité stratigraphique 42250 que ce denier mérovingien a été découvert[4]. Cette unité stratigraphique fait partie d'un ensemble de couches comparables regroupées au sein de l'agrégation 816 que la céramique permet d'attribuer à la seconde moitié du VIIe ou au début du VIIIe siècle, ce que confirme la datation de la monnaie d'argent mérovingienne sans toutefois apporter de précision supplémentaire décisive. L'analyse micromorphologique des terres noires a révélé que cette

* Institut de recherche sur les archéomatériaux, UMR 5060, CNRS-Université d'Orléans ; sarah@cnrs-orleans.fr.

1. Que soient ici remerciés ceux qui ont permis ou facilité la réalisation de cette étude : Elisabeth Lorans (professeur d'archéologie médiévale, Université de Tours ; UMR 7324 CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoires, Université François-Rabelais de Tours-CNRS) pour m'avoir confié l'étude cette monnaie ; Philippe Husi et James Motteau pour leur collaboration ; Jean-Yves Kind et Frédérique Duyrat pour l'accès aux collections du Département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF ; Jens-Christian Moesgaard et Helle Horsnæs du Musée national du Danemark à Copenhague pour l'illustration en figure 6. Toutes les monnaies, à l'exception de la figure 8, sont illustrées en taille réelle au centre et taille double à l'extérieur.

2. Ce programme de recherche, dirigé par Elisabeth Lorans et Thomas Creissen, a pour objectif majeur de comprendre les modalités de l'occupation du sol dans l'emprise du monastère qui recouvrait 11 ha dans la vallée, et ce de l'Antiquité au démantèlement post-révolutionnaire. Il bénéficie du soutien de l'État (DRAC), de la Région Centre-Val de Loire et de la ville de Tours.
3. Pour une présentation générale de la topographie du monastère dans la longue durée, voir Lorans 2014.
4. Sur l'analyse du dépôt archéologique et la première description de la monnaie, Lorans, Creissen 2014, en particulier p. 77, 81 et 107 du vol. 1 ; photographie dans le vol. 2, figure 88.

accumulation résulte d'activités diverses dont l'importance respective est difficile à déterminer : rejet de déchets domestiques et artisanaux, circulation, piétinement... À cette période, on a sans doute affaire à un secteur périphérique du monastère, en tout cas à l'écart des lieux de culte édifiés plus à l'est, à une soixantaine de mètres de distance.

Description de la monnaie

La monnaie mérovingienne mise au jour sur le site de Marmoutier en 2014 a fait l'objet de nettoyages successifs qui ont abouti à l'état de lisibilité que l'on peut apprécier sur la figure 1.

Figure 1 - Denier mérovingien de l'atelier de Bourges mis au jour sur le site de Marmoutier.

Elle nous a été présentée une première fois à un stade de nettoyage moins poussé, qui ne permettait d'en lire que partiellement les types et légendes. La présence d'une étoile à cinq branches, qualifiée selon les auteurs de « pentalpha » ou de « pentagramme », caractéristique de monnaies principalement mises au jour en Touraine[5] et dont les légendes, quand elles sont déchiffrables, indiquent cette même zone d'origine, nous avait d'abord incité à suivre cette hypothèse ; sa découverte à quelques kilomètres seulement de la cité de Tours rendait de plus particulièrement cohérente cette proposition d'attribution. Néanmoins, le caractère marqué des pointes de l'étoile centrale au revers, seul motif véritablement déchiffrable à ce moment, incitait à poursuivre son nettoyage dans l'espoir de rendre lisibles des caractères potentiellement présents et d'identifier le type ornant son autre face. Cela a été rendu possible par les interventions successives de James Motteau et l'identification de cette petite monnaie est désormais aisée et indiscutable.

Si les légendes de ce denier sont fragmentaires, ses types de droit et de revers ainsi que son style permettent d'identifier une frappe d'époque mérovingienne pour l'atelier de Bourges. Sa description est la suivante :

D/ VADDO[LENVS] ; légende en cercle autour d'une tête diadémée tournée vers la droite ; cinq points disposés en croix devant le nez du personnage.

R/ [BET]ORICAS[CIVI] ; légende en cercle entre un grènetis extérieur fait de petits points et un grènetis intérieur fait de gros points ; au centre, étoile à cinq branches aux extrémités bouletées et centrée d'un point.

5. Voire dans quelques cas le Poitou. Sur ces séries voir Schiesser, Theureau 2004 et plus récemment Schiesser, Sarah, à paraître.

Le type monétaire de ce denier se retrouve à l'identique dans les ouvrages de référence sur le monnayage mérovingien (Prou 1673 ; Belfort 854 ; Depeyrot nº 2 p. 74), correspondant à la monnaie nº 32 du trésor de Saint-Pierre-les-Étieux[6] (Cher). La confrontation de ces deux pièces permet d'en reconstituer les légendes : au droit est inscrit le nom de monétaire VADDOLENVS et au revers celui de la cité de Bourges selon la forme BETORICAS CIVI. La comparaison entre la monnaie du trésor de Saint-Pierre-les-Étieux (figure 2) et celle de Marmoutier indique que les deux exemplaires sont issus de la même paire de coins.

Figure 2 - Denier mérovingien de l'atelier de Bourges BnF Prou 1673 (Saint-Pierre-les-Étieux nº 32).

Un autre exemplaire peut enfin être ajouté à ce groupe réduit : il s'agit de celui mis au jour à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône) qui est décrit selon des légendes partielles correspondantes et des renvois aux ouvrages de référence identiques[7]. Pour ce qui concerne la datation de ce type monétaire, Jean Lafaurie a proposé que, parmi les frappes d'argent mérovingiennes de Bourges, « le type à l'étoile doit être situé parmi les plus anciens[8] », ce qui suggère une frappe à partir de 670 environ et jusqu'en 700 au plus tard. Néanmoins, la forte incertitude quant à la datation de l'enfouissement des trésors qui les contiennent et la nécessité d'une reprise complète des frappes monétaires berrichonnes pour cette période incitent à la prudence sur cet aspect.

Au-delà de ce groupe de trois monnaies, d'autres exemplaires de la même période présentent des caractéristiques qui les en rapprochent. Sans prétendre à l'exhaustivité, ni même tenter de reconstruire la chrono-typologie de ces émissions, nous souhaitons présenter ici certains d'entre eux afin de replacer dans un contexte plus large la monnaie du site de Marmoutier.

La monnaie la plus proche de ce groupe dans sa description est le nº 114 du trésor découvert à Bais dans l'Ille-et-Vilaine (figure 3) : son revers porte au centre une étoile à cinq branches aux extrémités bouletées, entourée par des caractères indiquant

6. Voir Lafaurie 1969, p. 165 pour la description de cette monnaie précisément. Une mention plus ancienne de ce même denier peut être identifiée – malgré la piètre qualité de l'illustration qui l'accompagne – dans le *Bulletin numismatique* d'Alphonse Buhot de Kersers pour l'année 1884 (référence nº 76, p. 292 et illustr. pl. 1 dans Buhot de Kersers 1884).
7. Casado *et alii* 1981. L'illustration de cette monnaie, à retrouver dans Lafaurie, Pilet-Lemière 2003 (réf. 13.100.1.26, p. 86), révèle que les coins de droit et de revers de cet exemplaire sont différents de ceux des deniers de Marmoutier et de Saint-Pierre-les-Étieux.
8. Lafaurie 1969, p. 132.

le nom de Bourges (+BЄTO[...]V) ; au droit, le buste tourné vers la droite est ceint de la légende RADOLI[...], ce qui pourrait indiquer le nom d'un monétaire *Radolinus*, proche du nom de *Vaddolenus* inscrit sur les exemplaires décrits plus haut[9].

Figure 3 - Denier mérovingien de l'atelier de Bourges du trésor de Bais n° 114 (BnF, sans référence).

Son style et son exécution moins soignée pourraient suggérer que ce denier a été confectionné sur le modèle de ceux du groupe précédent.

Au-delà de cet exemplaire, le groupe typologique du denier de Marmoutier peut être rapproché d'autres séries monétaires sur la base des caractéristiques principales de ses deux faces : il s'agit d'une part du style du buste et du nom du monétaire au droit, et d'autre part de la forme particulière d'étoile à cinq branches, parfois accompagnée du nom de Bourges ou de représentations caractéristiques de monnayages de cette cité, au revers.

Le monnayage mérovingien d'argent au revers à la croix formée de cinq points

Le rapprochement le plus immédiat du groupe du denier de Marmoutier est à faire avec celui dont les exemplaires présentent précisément les mêmes types et légendes, les mêmes styles de gravure pour le buste[10] et les caractères, à la différence près que le motif central au revers est non pas une étoile à cinq branches, mais une croix formée de cinq points[11]. Il s'agit d'un type d'interface entre celui du denier de Marmoutier, de même style et au nom du même monétaire[12], et celui, dont le nombre d'exemplaires connus est bien plus important, des deniers de Bourges et sa région dont le trait commun est le type central du revers avec une croix formée de cinq points.

9. Voir la description de cette monnaie dans la publication du trésor de Bais pour une discussion sur ces attributions à des monétaires (Prou, Bougenot 1908 p. 50). Son lieu de conservation actuel est le Cabinet des Médailles de la BnF.
10. On peut néanmoins y déceler un niveau de détails légèrement moindre.
11. Pour la variante la plus commune (Prou 1674 ; Belfort 853). Ce motif peut s'observer soit seul, soit avec deux ou quatre points plus petits disposés en cantonnement de la croix centrale (voir par exemple le denier présenté en figure 4). Il peut s'agir aussi, dans d'autres cas plus rares, d'un point central entouré de six autres disposés en cercle.
12. Bien que des détails de gravure les distinguent, les très grandes similitudes dans le buste et dans la disposition des caractères de la légende incitent à penser que les deniers Prou 1673 et celui de Marmoutier d'une part et celui référencé Prou 1674 d'autre part ont été frappés par le même coin de droit regravé.

Au-delà du motif central au revers, cet ensemble est caractérisé par une grande variété de styles, de types de droits et de légendes – quand elles sont identifiables. Ainsi, des deniers comme Prou 1674 (figure 4) présentent les mêmes caractéristiques que celui de Marmoutier à la seule différence du motif central au revers.

Figure 4 - Denier mérovingien de l'atelier de Bourges (BnF Prou 1674).

D'autres exemplaires, ornés de la même croix formée de points et dont le style du buste est identique (exemple en figure 5), portent quant à eux au droit un nom de monétaire qu'il est impossible d'identifier et au revers le nom du *vicus* proche de Bourges de Charenton-sur-Cher[13] (Cher).

Figure 5 - Denier mérovingien de l'atelier de Charenton-sur-Cher (BnF Prou 2261).

À titre d'illustration, sur les 21 exemplaires du trésor de Saint-Pierre-les-Étieux attribués par Jean Lafaurie à la *civitas Biturigum*, hormis le denier au revers à l'étoile à cinq branches bouletée du même type que celui des fouilles de Marmoutier, seize pièces portent une croix formée de cinq points, trois sont ornées d'une variante de ce motif avec six points en cercle autour d'un point central, et une dernière une représentation d'un autre type. Au droit, on relève dans seize cas la présence d'un buste, représenté selon des styles très variables et tourné vers la droite le plus souvent, mais cependant parfois à gauche ; pour les cinq autres, on retrouve sur cette face une autre représentation iconique du monnayage mérovingien du Berry : le cheval ou le cavalier. Pour clore ce bref aperçu, il convient de faire état de l'existence d'exemplaires présentant ce revers à la croix formée de cinq points dont le droit est orné d'un buste radié d'un style qu'il convient, en l'état actuel de la documentation, de rattacher également au Berry[14].

13. Références Prou 2261 (anc. coll. Lagrange) et Belfort 5636 ; trésor de Plassac n° 58 (Lafaurie 1969, p. 193). L'identification du lieu d'émission est proposée dans Crinon, Hourlier 2012.
14. Pour une discussion de cette attribution voir Lafaurie 1969, p. 169 pour les pièces du trésor de Saint-Pierre-les-Étieux et p. 193 pour celles du trésor de Plassac.

Le monnayage mérovingien d'argent à l'étoile à cinq branches aux extrémités bouletées

Les monnaies d'argent mérovingiennes ornées d'une étoile à cinq branches sont principalement connues d'après le trésor de Savonnières[15] (Indre-et-Loire) et associées à la Touraine, voire au Poitou. La forme de l'étoile sur ces pièces, bien qu'assez variable, se distingue de celle que l'on observe sur le denier de Marmoutier et sur les autres du même type attribués à Bourges : les extrémités y sont parfois arrondies et jamais bouletées ; en outre, les étoiles berrichonnes n'occupent que le centre du champ et sont inscrites dans un cercle de points, tandis que celles de la Touraine et du Poitou occupent davantage d'espace sur le flan. Si la description générale du motif ornant le revers amène immédiatement le numismate spécialiste des frappes d'argent mérovingiennes à penser à la Touraine, ce ne sont cependant pas les deniers de cette région dont le revers se rapproche le plus de ceux du groupe de la pièce de Marmoutier.

La consultation des ouvrages de référence permet d'identifier deux monnaies qui portent au revers une étoile à cinq branches inscrite dans un cercle de points et dont les extrémités sont bouletées. La première (figure 6) provient du trésor de Plassac[16] (Gironde).

Figure 6 - Denier mérovingien de l'atelier de Jailly (trésor de Plassac nº 54) (© Helle Horsnæs, Musée national du Danemark).

La légende inscrite autour du buste au droit est lue +GALLIA+CA par Jean Lafaurie, indiquant une localité du nom de *Galliacus* ; le motif de l'étoile bouletée étant associée à Bourges, l'hypothèse d'une émission de la même région a été envisagée, conduisant à la commune de Jailly (Nièvre), à environ 80 km à l'est de la capitale berrichonne. Au revers, il n'est possible d'observer que la base de quelques caractères de la légende périphérique. Néanmoins, elle peut être partiellement reconstituée grâce au secours d'une autre monnaie frappée par le même coin pour cette face (figure 7) : ce denier[17] porte au droit un buste très stylisé tourné vers la gauche autour duquel est inscrite une légende qui peut être lue LOV+SIVS. Au revers, les caractères déchiffrables forment une légende partielle +MA//////ON. Bien que le droit de cette monnaie soit une « copie servile[18] » d'un denier de Paris – la légende sur cette face n'étant

15. Voir Lafaurie 1963 ; Schiesser, Sarah, à paraître.
16. Lafaurie 1969, nº 54. Lieu de conservation actuel : Musée national du Danemark, nº 350038.
17. Prou 788 = Belfort 6331.
18. Selon les mots de Jean Lafaurie. Voir Lafaurie 1969, p. 192.

qu'une reproduction de PARISIVS sans compréhension du sens des caractères et sans inversion lors de la gravure –, la liaison de coin sur l'autre face incite à penser que ces deux pièces sont issues de la même officine : celle de Jailly[19].

Figure 7 - Denier mérovingien de l'atelier de Jailly (Prou 788).

Avant de clore cette section, il convient d'ajouter un troisième exemplaire à ce groupe réduit des monnaies dont le revers porte une étoile à cinq branches aux extrémités bouletées (figure 8).

Figure 8 - Denier mérovingien de l'atelier de Bourges
(nº 68 de la vente Palombo du 26/06/2010).

Ce singulier denier ne se trouve pas référencé dans les principales publications de numismatique mérovingienne et n'est connu, d'après nos recherches, que par son passage en vente en 2010[20]. Son revers porte une étoile à cinq branches aux extrémités bouletées, ceinte d'un cercle de points ; bien qu'incomplète, la légende extérieure +BETOR[...]+ permet d'extrapoler le nom de Bourges. Le droit est quant à lui orné d'un cheval ailé tourné vers la droite. La légende qui l'entoure, très majoritairement hors du flan, ne permet pas d'identifier un nom de personnage[21]. La description de ce denier, après celle des différents types pris en compte dans cette courte publication, donne la mesure de l'enchevêtrement des caractéristiques typologiques des monnayages d'argent de Bourges les uns avec les autres, avec ceux des environs voire de régions plus lointaines[22].

19. La seconde monnaie ne serait donc pas à classer parmi les frappes parisiennes comme le propose Depeyrot 2001, p. 61. Par ailleurs, l'autre « denier au pentacle » de la région de Paris indiqué sur la même page dont la seule référence indiquée est Belfort 3406 renvoie à un denier dont la description du revers par Auguste de Belfort est « croix ancrée soudée sur un globe et cantonnée de quatre globules ».
20. Vente Palombo nº 9 du 26 juin 2010, lot nº 68.
21. Les illustrations dont nous disposons ne permettent pas de le confirmer, mais la fiche élaborée pour cette monnaie par la maison Palombo fait état d'une légende +RA[...], qui pourrait correspondre au Radolinus identifié sur d'autres deniers berruyers au revers à l'étoile à cinq branches.
22. Sur le phénomène des influences et des imitations au sein du monnayage d'argent mérovingien, et plus largement entre celui-ci et les frappes anglo-saxonnes, voir en dernier lieu Schiesser 2015.

Résultats des analyses et interprétation

Afin de compléter notre connaissance du denier de Marmoutier, il a été procédé à une analyse non-destructive à l'IRAMAT-Centre Ernest Babelon. Son titre d'argent est assez élevé, à 91,8 %, de même que celui des cinq autres exemplaires analysés pour comparaison, compris entre 89,5 % et 91,8 % (tableau récapitulatif des résultats en figure 9). Ces monnaies sont toutes caractérisées par des teneurs en or particulièrement fortes, supérieures à 1 % dans tous les cas, et jusqu'à plus de 2 % pour le denier de Marmoutier. Plus généralement, les six deniers analysés présentent des compositions relativement proches les unes des autres, qu'ils portent le nom de Bourges ou celui de Jailly, une étoile ou une croix, et quel qu'en soit le style. Ces résultats portant sur le monnayage mérovingien du Berry, bien que très partiels, semblent indiquer que des alliages très similaires dans leur composition ont été monnayés à une époque où l'organisation de la fabrication monétaire est envisagée comme peu normalisée.

Référence	**17.42250.1**	**Prou 1673**	**Bais 114**	**Prou 788**	**Prou 1674**	**Prou 1675**
Origine	Fouilles Marmoutier	St-Pierre-les-Étieux 32	Bais 114	Plassac 54	*Inconnue*	Plassac 52
Type droit	Buste à droite	Buste à droite	Buste à droite	Buste à gauche	Buste à droite	Buste à gauche
Type revers	Étoile	Étoile	Étoile	Étoile	5 points en croix	5 points en croix
Monétaire	Vaddolenus	Vaddolenus	Radolinus	*non identifié*	Vaddolenus	*non identifié*
Atelier	Bourges	Bourges	Bourges	Jailly	Bourges	Bourges
m (g)	1,04	1,26	1,24	1,12	1,27	1,38
Ag	91,8 %	91,4 %	91,8 %	89,5 %	91,2 %	90,7 %
Cu	4,7 %	5,8 %	5,9 %	8,7 %	5,5 %	7,5 %
Pb	9 269	6 671	2 672	5 000	6 323	6 316
Au	21 619	16 117	11 217	10 729	20 144	10 361
Bi	270	202	169	137	186	191
Zn	396	540	14	212	88	315
Sn	3 298	4 023	8 479	1 925	5 448	956
Ni	3,0	29	2,5	23	5,4	28
As	13	22	3,5	26	16	33
Sb	41	37	3,7	45	37	33
Pt	1,5	2,1	2,3	1,9	1,4	1,9

Figure 9 - Tableau récapitulatif des analyses de deniers mérovingiens de Bourges et Jailly. (Ag et Cu en pour cent, autres éléments en ppm (10 000 ppm = 1 %) ; Éléments mesurés mais non détectés pour tous les exemplaires : Ru, Rh, Pd, Cd, In, Te, Os, Ir, Tl)

Bibliographie

Belfort 1892-1895 : A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892-1895.

Buhot de Kersers 1884 : A. Buhot de Kersers, Bulletin numismatique, *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1884, p. 285-306, pl. I-II.

Casado *et alii* 1981 : F. Casado, A. Deroc, J.-C. Richard, Quelques découvertes récentes de monnaies mérovingiennes dans la basse vallée du Rhône, *BSFN*, 1981, 36, 7, p. 94-96.

Crinon, Hourlier 2012 : P. Crinon, M. Hourlier, Charenton-du-Cher (Cher), *Carentomagus*, atelier mérovingien inédit du premier tiers du viiie siècle, *BSFN*, 2012, 67, 6, p. 166-167.

Depeyrot 2001 : G. Depeyrot, *Le numéraire mérovingien. L'âge du denier*, Wetteren, 2001.

Lafaurie 1963 : J. Lafaurie, Trésor de deniers mérovingiens trouvé à Savonnières (Indre-et-Loire), *RN*, 1963, p. 65-81.

Lafaurie 1969 : J. Lafaurie, Monnaies d'argent mérovingiennes des viie et viiie siècles : les trésors de Saint-Pierre-les-Étieux (Cher), Plassac (Gironde) et Nohanent (Puy-de-Dôme), *RN*, 1969, p. 98-219, pl. XV-XXI.

Lafaurie, Pilet-Lemière 2003 : J. Lafaurie, J. Pilet-Lemière, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (ve-viiie siècle)*, Paris, 2003.

Lorans 2014 : E. Lorans, Circulation et hiérarchie au sein des établissements monastiques médiévaux : autour de Marmoutier, dans *Monastères et espace social. Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, M. Lauwers (dir.), Turnhout, Brepols, 2014, p. 289-352 (Collection d'Études médiévales de Nice, 15).

Lorans, Creissen 2014 : E. Lorans, Th. Creissen (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2014*, 2 vol., 2014.

Prou 1892 : M. Prou, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.

Prou, Bougenot 1908 : M. Prou, S. Bougenot, *Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine)*, Paris, 1908.

Schiesser 2015 : Ph. Schiesser, Des deniers mérovingiens de Rennes imitant des sceattas, un exemple parmi d'autres d'imitation, *Numismatique bretonne. Les faux monétaires. Actes du colloque de Brest, 17-18 mai 2013*, D. Hollard et K. Meziane (éd.), Paris, p. 77-99, pl. 7-11.

Schiesser, Sarah, à paraître : Ph. Schiesser, G. Sarah, Analyses et typologie des deniers mérovingiens présents dans le trésor de Savonnières, *Actes du colloque international Mines, Métal, monnaies. Autour du cas de Melle, les voies de la quantification de l'histoire monétaire du haut Moyen Âge, Paris, 12-14 septembre 2011*, M. Bompaire et G. Sarah (éd.), Paris, à paraître.

Schiesser, Theureau 2004 : Ph. Schiesser, Chr. Theureau, Tours, nouvel atelier identifié pour les deniers mérovingiens au pentalpha, *Cahiers Numismatiques*, 159, 2004, p. 47-50.

Yves COATIVY*, Séverine VILLEMARD**

Un piéfort du gros aux lis de Charles VI (1380-1422) au Musée départemental breton

Le Musée départemental breton, situé à Quimper (Finistère), héritier des collections de la Société archéologique du Finistère, est installé dans l'ancien palais épiscopal. Il abrite quelques milliers de monnaies, dont plusieurs trésors. Il a souffert en 1939 d'un incendie qui a amené la perte d'une partie des collections et surtout des informations les concernant. Le classement en cours des monnaies médiévales a permis de repérer plusieurs ensembles très intéressants et un objet rare, un piéfort du gros aux lis de Charles VI (1380-1422). Rappelons que dans le royaume, lorsque l'administration a décidé l'émission d'une nouvelle monnaie, la Chambre des monnaies commande à un artiste des modèles parmi lesquels le Conseil du roi choisit le modèle définitif. Le graveur de l'atelier de Paris réalise alors une paire de coins et frappe des modèles qui sont présentés pour accord au souverain, à son Conseil et sans doute aussi à la chancellerie. Le piéfort (ou pied-fort) est ensuite expédié comme pièce d'essai ou patron aux ateliers monétaires. Il est habituellement très soigné, au diamètre normal mais d'un poids jusqu'à six fois supérieur pour ne pas être confondu avec une pièce[1]. Ils sont sans doute détruits une fois la fabrication lancée mais certains peuvent être remis à de hautes autorités monétaires, ce qui explique sans doute que quelques exemplaires aient subsisté jusqu'à nos jours. La trouvaille d'un piéfort est donc toujours intéressante.

C'est ce qui s'est produit au printemps 2016 lors de l'inventaire des fonds non classés du Musée départemental breton durant lequel un piéfort de Charles VI, classé avec les jetons, a pu être identifié.

Figure 1

D/ Trois fleurs de lis posées dans le champ 2 / 1 ; +KAROLVS : FRAИCORVИ : RЄX
R/ Croix fleurdelisée ; +SIT : ИOMЄ : D[OMI]ИI : BЄИЄDICTV.

* Université de Bretagne occidentale, Centre de recherche bretonne et celtique.
** Musée départemental breton.

1. Sur ce sujet, voir Bompaire, Dumas 2000, p. 128-129 et 504-506, ainsi que l'article pied-fort (piéfort) dans Amandry 2001.

L'objet, très soigné, est en laiton argenté. Il est d'un diamètre de 21 mm et son poids est de 11,41 g, soit quatre fois supérieur au poids de la monnaie[3]. Le gros au lis est émis à partir du 7 juin 1413 au titre de 931/1000 et au cours de 20 deniers tournois et pour un poids théorique de 2,893 g[4]. On connaît aussi sa moitié et le quart, attesté par les textes, mais aucun exemplaire n'en est connu[5].

Les piéforts de Charles VI restent peu nombreux[6] : écu d'or, guénar, demi-guénar, double tournois, denier parisis ne semblent connus que par un exemplaire de même que le niquet d'Arras ; en revanche, il en existe trois de répertoriés pour la florette[7]. Quant au gros au lis, on ne connaît que celui de la collection H. Labouret (9,50 g). On ne sait pas comment cet objet est entré dans les collections Musée départemental breton mais il mérite d'être porté à la connaissance des numismates.

Bibliographie

Amandry 2001 : M. Amandry (dir.), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 2001.

Bompaire, Dumas 2000 : M. Bompaire, Fr. Dumas, *Numismatique médiévale*, Turnhout, Brepols, 2000.

Duplessy 1999 : J. Duplessy, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, 2e éd., Paris, Platt, 1999.

Christian CHARLET*, Jean-Yves KIND**

Quatre rarissimes monnaies d'or d'Arches-Charleville provenant de l'ancienne collection royale conservée à la BnF

Dans son ouvrage sur les monnaies qu'il appelle « féodales »[1], Faustin Poey d'Avant débute sa longue rubrique consacrée au prince Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nevers et duc de Rethel, prince souverain d'Arches-sur-Meuse, entre

3. 3,944 fois plus lourd précisément.
4. Duplessy 1999, no 381.
5. Duplessy 1999, nos 382-383.
6. D'après un courrier informatique de Marc Bompaire du 28 avril 2016.
7. Un exemplaire pour la florette passé en vente publique lors de la vente du 7 janvier 2015 de *Classical numismatic group*, Triton XVIII, lot no 1510 : « *FRANCE, Royal. Charles VI le Bien-Aimé/le Fol. 1380-1422. BI Piefort gros dit "florette" (30mm, 14.84 g, 12h). Struck circa 1417 or later. + k?ROLVS FR??CORV RX, three lis; crown above / + SIT nOm?' DnI' BC?CDICT, cross fleurée; crown in first and fourth quarters; triple pellet stops. Cf. Duplessy 387 (for type); Ciani 525; Lafaurie 391a; cf. Roberts 2881 (for type). Good Fine, minor roughness. Very rare. From the Michael Joffre Collection. Ex Elsen 101 (13 June 2009), lot 422* ».

* Membre titulaire de la SFN.

** Chargé des monnaies françaises au Département des Monnaies, Médailles et Antiques.

1. Caron 1882 p. ix et suiv. explique la distinction entre les monnaies féodales (frappées au temps de la féodalité) et les monnaies seigneuriales des Temps modernes, frappées dans des « souverainetés indépendantes de la France moderne » (Serrure 1900, p. 5-6). Cette distinction, adoptée par les contemporains d'Emile Caron (cf. Serrure), a été perdue de vue depuis, y compris par Duplessy 2004-2010 ; on doit le regretter.

autres[2], par la présentation de cinq monnaies d'or dont quatre qu'il appelle « florins » au lieu de « ducats » ; la cinquième, qui est précisément un florin, ne reçoit aucune appellation. Trois de ces ducats et ce florin sont indiqués comme conservés au « Cabinet de France ». Le dernier ducat faisait partie de la collection du numismate lorrain Alexandre Bretagne au XIXe siècle ; acquis ensuite par Me Henri Descharmes, l'avocat carolopolitain, il est aujourd'hui conservé dans la collection du Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières[3].

Poey d'Avant classe ces monnaies arbitrairement au « comté de Rethel » alors qu'elles appartiennent à la principauté d'Arches-Charleville et il ne signale pas que les ducats sont une imitation du ducat hollandais frappé par les Provinces-Unies à la fin du XVIe siècle[4]. Le ducat hollandais montre un homme armé (guerrier) en pied, cuirassé, casqué et armé d'une épée qu'il tient dans la main droite ; un faisceau de flèches, symbolisant les Provinces-Unies en guerre contre l'Espagne, est tenu dans sa main gauche. Au revers de la pièce, une inscription figure dans un cartouche orné. Nous verrons que Charles de Gonzague prendra plusieurs libertés avec ce modèle : absence de casque, remplacement du faisceau de flèches par un bouclier ou un soleil, remplacement du cartouche par un écusson aux armes[5].

Poursuivant la recherche que nous menons maintenant depuis deux ans dans les médailliers du DMMA de la BnF afin d'y déceler les exemplaires provenant de l'ancienne collection royale inventoriée vers 1685 avec paraphes des registres par Gros de Boze vers 1722, nous avons découvert dans ces registres la preuve que les trois ducats et le florin précités, répertoriés en 1862 par Poey d'Avant au titre du « Cabinet de France », provenaient bien de l'ancienne collection royale comme nous en avions le pressentiment. Ils figurent en effet dans les registres *gamma* 46 et *gamma* 47[6].

Voici la description par le registre *gamma* 46 page 57 en suivant l'ordre d'inscription des monnaies dans le registre. Nous verrons, dans le reclassement chronologique que nous proposons plus loin, qu'elles furent frappées à l'époque dans un ordre différent.

2. Pair de France, gouverneur pour le roi de la Champagne et de la Brie, ce prince possédait d'autres nombreux titres et terres dont le marquisat d'Isle, la principauté de Château-Porcien, etc. Le 31 août 1605 il vendit au futur duc de Sully, Maximilien de Béthune, ministre des finances d'Henri IV, la terre souveraine de Boisbelle en Berry où ce dernier fit ériger en 1609 la ville nouvelle d'Henrichemont.
3. Cette monnaie agrandie illustre la couverture arrière de SARTELET 1997. Elle est répertoriée par DESCHARMES 1933, p. 12 et planche I, fig. 2.
4. Ce ducat est dessiné dans VERDUSSEN 1627-1633 et photographié dans DELMONTE 1964, p. 120, no 774 et planche 23.
5. De semblables libertés sont prises par d'autres imitateurs du ducat hollandais, notamment en Italie (Tassarolo, Modène, etc. cf. VERDUSSEN 1627-1633).
6. Le registre gamma 46 est celui du garde des monnaies ; il répertorie l'ensemble des monnaies d'or et d'argent de la collection du roi, lesquelles sont reprises dans les registres gamma 47 pour l'or et gamma 48 pour l'argent qui sont les registres du roi. Les descriptions sont identiques entre gamma 46 et l'ensemble gamma 47 et 48.

Monnaie 1

D/ CAR • GONZ • D • NIVER • PRIN • MANTVAE. Les Armes de Mantoue 1608
R/ D • GRATIA • S • R • IMP • PRINC • ET • ARCH. L'Aigle de l'Empire.

Cette description correspond au *florin* (figure 1), aujourd'hui BnF inventaire 1023. Comme indiqué plus haut, Poey d'Avant, qui répertorie cette pièce (PA 1862 nº 6120 planche CXLII nº 9), ne lui donne pas d'appellation. De Mey (DM 1985 nº M51, p. 84) l'appelle très justement *florin* mais la classe à tort avec les monnaies de Charles de Gonzague frappées après son accession au duché de Mantoue en décembre 1627 : l'auteur confond ici les titres de « prince de Mantoue » et de « duc de Mantoue » qui est postérieur à cette date[7].

En ce qui concerne le millésime 1608 indiqué dans les registres, il s'agit d'une erreur manifeste du copiste tenant à la présence de la double pistole 1608 répertoriée immédiatement à sa suite.

Compte-tenu de ces observations, la description exacte de la pièce est la suivante :

D/ CAR • DVX • NIV • PRIN • MANTVÆ. Écu aux armes de Mantoue portant en cœur un petit écusson à neuf quartiers, le tout surmonté d'une couronne ducale contenant le Mont Olympe avec en son sommet un petit autel séparé par FIDES, le mot OΛVMPOS (en grec) séparant la couronne de l'écusson.

R/ D : GRATIA • S • R • IMP • PRINC • ET • ARCH ⁎
Aigle impérial à deux têtes, surmonté de la couronne fermée. La légende se lit : Charles, duc de Nivernois, prince de Mantoue, par la grâce de Dieu prince du Saint Empire romain et d'Arches.
Diamètre : 24 mm ; poids : 3,38 g ; tranche lisse.
Sans millésime, vers 1626-1627. *Unique.*

Figure 1

7. Charles de Gonzague, de Clèves par sa mère qui lui avait transmis en héritage à sa mort en 1601 le duché-pairie de Nevers et le duché de Rethel ainsi que la principauté d'Arches, était prince de Mantoue par son père Ludovico (Louis) de Gonzague, troisième fils du duc de Mantoue, venu à la Cour de France en 1565. Jusqu'en 1625 Charles de Gonzague fait figurer les armes de Mantoue dans ses armoiries mais il ne fait pas état de son titre de prince de Mantoue. La mort en 1626 de son cousin Ferdinand de Gonzague, duc régnant de Mantoue, le rapprochant du trône de ce duché, il mentionne ce titre de « prince de Mantoue » en 1626-1627. Fin décembre 1627, la mort du dernier cousin le fait devenir « duc de Mantoue », titre que l'on retrouve sur ses monnaies à partir du millésime 1628.

Monnaie 2

D/ CAR • GONZ • D • NIV • ET • RET • D • G • S • IMP.
Ce prince est debout tenant d'une main une épée et de l'autre un bouclier.
R/ MO • AVREA • CAROLOPOL • CVS. Les Armes de ce Prince.

Cette description correspond au *ducat* (figure 2), aujourd'hui BnF inventaire 1022. Poey d'Avant, qui appelle cette pièce « florin », la répertorie (PA1862 nº 6116 et planche CXLII nº 5), de même que De Mey (DM 1985 nº M18, p. 73) qui l'appelle très justement « ducat ». Un exemplaire figurait dans la collection Gréau, dispersée en 1867 (Greau 1867, nº 1275) et un autre était conservé au Musée de l'Ardenne à Charleville en provenance de l'ancienne collection Delahaut ; il y fut volé pendant l'occupation allemande lors de la guerre 1914-1918[8].

Compte-tenu de ces observations, la description de la pièce est la suivante :
D/ CAR • GONZ • D • NIV • ЄT • RЄT • D : G • S • IMP.
Le prince, tête nue, apparaît en pied, en homme armé et cuirassé, tenant dans sa main droite longue épée et de la gauche un bouclier. La légende se lit : Charles de Gonzague, duc de Nivernois et de Rethelois, par la grâce de Dieu (prince) du Saint Empire[9].
R/ MO • AVREA • CAROLOPOL • CVS.
Écu à neuf quartiers surmonté d'une couronne ducale contenant le Mont Olympe au sommet duquel un petit autel sépare le mot FIDES.
La légende se lit : monnaie d'or frappée à Charleville.
Diamètre : 22 mm ; poids : 3,47 g ; tranche lisse.
Sans millésime, vers 1626.

Figure 2

8. Descharmes 1933 p. 12 et planche I, fig. 2. Après examen des légendes des exemplaires Delahaut et Gréau, nous avons constaté que la variété de légende par rapport à l'exemplaire BnF était la même. Il est donc fort possible que ces deux exemplaires soient en réalité le même : Delahaut a pu ainsi acquérir l'exemplaire de la collection Gréau lors de la vente de 1867 ou après. Une recherche dans les archives du Musée de l'Ardenne est nécessaire pour découvrir si tel fut le cas.
9. À la suite de Poey d'Avant, la plupart des auteurs et des rédacteurs de catalogues de ventes écrivent « Duc de Nevers » et « Duc de Rethel ». Or, tous les documents d'époque, notamment ceux signés de Charles de Gonzague, montrent les appellations « Duc de Nivernois » et « Duc de Rethelois ». Nous avons décidé de nous y conformer.

Monnaie 3

Monnaie semblable à la précédente, ou le Prince tient un soleil au lieu d'un bouclier.

Un défaut de fabrication ayant effacé une partie importante de la légende de chaque côté de la pièce, on comprend que le rédacteur de 1685 ait renvoyé la description de celle-ci à la pièce précédente.

Notre troisième monnaie correspond au *ducat* (figure 3), aujourd'hui inventaire BnF 1020. Poey d'Avant le répertorie comme *florin* (PA n° 6117 et planche CXLII n° 6). De Mey l'appelle normalement *ducat* (DM n° M19, p. 73).

Sous réserve de la reconstitution complète de la légende partiellement effacée, cette pièce est identique à la précédente, avec le prince tête nue, son bouclier étant remplacé par un soleil (armes personnelles de Charles de Gonzague). La partie visible des légendes est identique à celle de la pièce précédente ; il en est de même pour l'écusson aux neuf quartiers surmonté de la couronne ducale contenant le Mont Olympe ayant en son sommet un petit autel séparant le mot FIDES. L'épée du duc, coupant la légende, paraît plus courte (effet d'optique).

Diamètre : 22 mm ; poids : 3,48 g ; tranche lisse.

Sans millésime, vers 1626. *Unique*.

Figure 3

Monnaie 4

A/ CAR • GONZ • D • NIV • ET • RET • D : G • S • IMP.

Le Prince, debout et armé comme sur la précédente.

R/ MONETA • AVREA • C • ORDIN • CAROL • D • G • S • IM.

Cette description correspond au *ducat* (figure 4) aujourd'hui BnF inventaire 1021. Poey d'Avant répertorie cette pièce comme *florin* (PA 1862 n° 6118 et planche CXLII n° 7), De Mey (DM 1985 n° M15, p. 72) comme *ducat*.

La description complète de la pièce est la suivante :

A/ CAR • GONZ • D • NIV • ET • RET • D : G • S • IMP.

Le prince, tête casquée (morion espagnol ?) apparaît en pied, en homme armé et cuirassé. Il tient dans sa main droite une longue épée, identique à celle représentée sur la deuxième monnaie et de la gauche un bouclier, différent du précédent. La légende se lit : Charles de Gonzague, duc de Nivernois et de Rethelois, par la grâce de Dieu (prince) du Saint Empire.

R/ MONETA • AVREAC • ORDIN • CAROL • D : G • S • IMP.

Cette légende, qui signifie qu'il s'agit d'une monnaie d'or de Charleville, est inscrite en cinq lignes dans un cartouche orné.

Diamètre : 22 mm ; poids : 3,39 g ; tranche lisse.

Sans millésime, vers 1626. *Unique*.

Figure 4

Nous avons vu plus haut qu'il existait en 1862 un quatrième ducat, propriété alors d'Alexandre Bretagne, puis d'Henri Descharmes, aujourd'hui du Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières. Cette pièce montre le même revers au cartouche orné contenant la même légende. Son avers est toutefois un peu différent : le visage de Charles de Gonzague est masqué par le casque (morion ?) qui est entièrement enfoncé sur sa tête et le prince tient dans la main gauche une poignée de flèches, sur le modèle hollandais, au lieu du bouclier ; par ailleurs, deux petits écussons à ses armes séparent la légende (PA 1862 nº 6119 et planche CXLII nº 8 ; DM 1985 nº M16). *Unique.*

Enfin, la récente vente aux enchères de la collection Alain Tissière (Tissiere 2002 nº 2040, p. 17) a fait ressortir un autre ducat d'or, connu depuis les ventes des collections Gariel (Gariel 1885 nº 2938) et Meyer (Meyer 1902 nº 2096). Inconnu de Poey d'Avant, il est répertorié par De Mey (DM 1985 nº M17). L'exemplaire Tissière (photo) n'est différent de celui de Meyer (photo) que par son état de conservation mais il est impossible de dire s'il est différent de celui de Gariel (dessin de Dardel). La pièce, dont le revers au cartouche est semblable à celui des deux pièces précédentes (BnF 1021 et PA 1862 nº 6119), montre le portrait de Charles de Gonzague, non casqué, tenant une poignée de flèches dans la main gauche[10].

Aucune de ces monnaies n'est millésimée. Peut-on néanmoins les classer chronologiquement, les unes par rapport aux autres ? Oui, si on les compare attentivement et si, en même temps, on tient compte des archives et des événements historiques de l'époque.

Par référence au modèle hollandais ainsi qu'à l'évolution de la position de Charles de Gonzague au regard de la succession au duché de Mantoue, les ducats sont antérieurs au florin et, parmi les ducats, ceux au cartouche précédent ceux à l'écusson aux armes ; enfin les ducats aux flèches viennent avant ceux au bouclier et au soleil.

Une ordonnance monétaire donnée par Charles de Gonzague le 25 novembre 1625 nous confirme cette manière de voir. Elle nous apprend qu'à cette date le prince fait frapper des pièces d'or en forme de ducat, à ses armes d'un côté et de l'autre un aigle à deux têtes ou un homme armé. Le florin à l'aigle est ainsi traité sur le même plan que le ducat à l'homme armé mais il est obligatoirement contemporain ou postérieur à cette date ; il en est de même pour les ducats à l'écusson. En revanche, les ducats au cartouche doivent être considérés comme antérieurs[11].

10. On peut penser que ce portrait à la tête nue avec le portrait bien reconnaissable de Charles de Gonzague précède celui au visage masqué, choix effectué pour empêcher une telle reconnaissance.
11. Du fait qu'ils reprennent le modèle hollandais encore frappé au début du XVIIe siècle.

Dans ces conditions, en rapprochant toutes les monnaies étudiées ci-dessus (BnF quatre exemplaires, Musée de l'Ardenne, collections Gréau, Gariel, Meyer et Tissière), nous pouvons proposer le classement chronologique suivant :

1) Ducats antérieurs au 25 novembre 1625 : *avec cartouche*
   - exemplaires Gariel, Meyer, Tissière, à la tête nue, manque à PA 1862 ; DM 1985 nº M17 ;
   - exemplaire du Musée de l'Ardenne (ex-Descharmes, ex-Bretagne), avec la tête casquée masquée. PA 1862 nº 6119 ; DM 1985 nº M16 ;
     Tous les exemplaires ci-dessus montrent le faisceau de flèches dans la main gauche.
   - exemplaire BnF 1021, à la tête casquée avec le bouclier. PA 186 nº 6118 ; DM 1985 nº M15.
2) Ducats postérieurs au 25 novembre 1625 : *avec l'écusson*
   - exemplaire BnF 1022 à la tête nue, avec le *bouclier*. PA 1862 nº 6116 ; DM 1985 nº M18.
     Autres exemplaires : Greau 1867 nº 1275, Musée de l'Ardenne (collection Delahaut, exemplaire volé en 1914-1918, peut-être même exemplaire que Gréau) ;
   - exemplaire BnF 1020 à la tête nue avec le *soleil*. PA 1862 nº 6117 ; DM 1985 nº M19.
3) Florin frappé en 1626-1627 (légende prince de Mantoue)
   - exemplaire BnF nº 1023. PA 1862 nº 6120 ; DM 1985 nº M51.

Il est probable que les premiers ducats furent frappés au moment où la princesse de Conty, souveraine de Château-Regnault, rouvrit ses ateliers monétaires en février-mars 1625, les deux cousins germains étant habitués à battre monnaie de concert[12]. L'abandon du cartouche au profit de l'écusson aux neuf quartiers traduit le rapprochement de Charles de Gonzague vis-à-vis de Mantoue.

Dans quelles conditions les quatre monnaies de la collection royale y sont-elles entrées ? On peut penser qu'elles furent données en hommage à Louis XIII par Charles de Gonzague à l'époque où celui-ci succéda à son cousin au duché de Mantoue en décembre 1627. Ces monnaies dont les dernières du duc de Nevers avant qu'il ne devienne duc souverain de Mantoue.

Nous n'avons pas évoqué la technique de fabrication de ces quatre pièces qui sont très bien frappées. Après avoir utilisé les machines de Didier et Nicolas Briot dès 1607, Charles de Gonzague, après leur départ et celui de Nicolas Marteau qui leur avait succédé en utilisant les mêmes machines jusqu'en 1615, fit frapper au marteau en 1626-1627 ses thalers repris avec les ducats dans l'ordonnance du 25 novembre 1625. Par analogie, on peut penser que les ducats et le florin ci-dessus furent également frappés au marteau mais avec un souci certain de perfection dans la réalisation, ce qui explique leur qualité. Le rétablissement de la frappe mécanique à Charleville eut lieu en effet en 1634 avec la fabrication de doubles tournois, les espèces émises en 1628 après l'accession au duché de Mantoue étant encore frappées au marteau[13].

12. C'est ainsi que le 14 février 1610 Charles de Gonzague accorde un nouveau bail monétaire à Didier et Nicolas Briot, le prince et la princesse de Conty venant d'accorder un bail monétaire pour Château-Regnault les 19 et 29 janvier 1610 (baux inédits, cf. proposition d'article pour la *RN* 2017).
13. Thaler 1628, Escalin 1628, 3 patards 1628 notamment (cf. Prot, Charlet 2014, p. 243-246 et Tissière 1989, p. 612).

L'existence de ces fabrications au marteau à Charleville y rend improbable la frappe mécanique de ducats et florin d'or à la même époque.

Les quatre monnaies du Cabinet des médailles étudiées ci-dessus furent exposées en 1995 à Mantoue au Palais du Té (Exposition *I Gonzaga, Monete, Arte, Storia*).

Bibliographie

CARON 1882 : E. CARON, *Monnaies féodales de France*, Paris, 1882.

DELMONTE 1964 : A. DELMONTE, *Le Bénélux d'or*, Amsterdam, 1964.

DESCHARMES 1933 : H. DESCHARMES, Les monnaies de la principauté d'Arches, *Nouvelle revue de Champagne et de Brie*, juillet 1933 (tiré à part numéroté 1 à 52 + planches).

DM 1985 : J. R. DE MEY, *Les monnaies ardennaises*, Bruxelles, 1985.

DUPLESSY 2004-2010 : J. DUPLESSY, *Les monnaies françaises féodales*, Paris, 2004 (t. I) et 2010 (t. II).

GARIEL 1885 : Collection Gariel, Vente aux enchères Hoffmann avril-mai 1885, nº 2928.

GREAU 1867 : Collection J. Gréau, Vente aux enchères Hoffmann, mai 1867, nº 1275.

MEYER 1902 : Collection H. M. (Henri Meyer), Vente aux enchères Rollin et Feuardent, mai-juin 1902, nº 2096.

PROT, CHARLET 2014 : R. PROT, Chr. CHARLET, Une monnaie inédite de 3 patards en billon imitée des Pays-Bas frappée à Charleville en principauté d'Arches, *BSFN*, octobre 2014, p. 243-246.

SARTELET 1997 : A. SARTELET, *Charleville au Temps des Gonzague*, Musée de l'Ardenne, Charleville-Mézières, 1997.

SERRURE 1900 : R. SERRURE, *Numismatique française, Catalogue-Guide illustré de l'amateur*, Paris, 1900. Deuxième partie : monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin.

TISSIÈRE 1989 : A. TISSIÈRE, Un rare thaler portant le nom de Charleville, *BSFN*, juin 1989, p. 609-612.

TISSIÈRE 2002 : A. TISSIÈRE, Collection A. Tissière, Vente sur offres CGF décembre 2002, nº 2040.

VERDUSSEN 1627 et 1633 : *Carte ou Liste* et *Instruction et Ordonnance*, chez Hiérosme VEDUSSEN, Anvers, 1627 et 1633 (imprimés dits « Tarifs Verdussen »).

Christian CHARLET*, Jean-Yves KIND**, Stéphan SOMBART***

Un teston d'argent du prince d'Orange Frédéric-Henri de Nassau frappé avec les coins d'une double pistole d'or en 1641

Récemment, un collectionneur a fait connaître à l'un d'entre nous un curieux teston d'argent du prince d'Orange Frédéric-Henri de Nassau (1625-1647), cette pièce lui paraissant avoir été frappée avec les coins, avers et revers, d'une double pistole en or.

Dans son ouvrage sur les monnaies de la Principauté d'Orange sous la Maison de Nassau, Jean-Renier Voûte[1] montre comment des poinçons d'effigie du prince Frédéric-Henri furent communs à des testons d'argent et des doubles pistoles[2],

* Membre titulaire de la SFN.

** Chargé des monnaies françaises au Département des Monnaies, Médailles et Antiques.

*** Numismate professionnel maison iNumis.

1. VOÛTE 1997.
2. VOÛTE 1997, p. 59-61.

Figure 1

Figure 2

Figure 3

de même que des poinçons d'écusson pour les revers. Toutefois, on n'avait jamais rencontré jusqu'à présent un teston d'argent frappé avec un coin d'avers et un coin de revers d'une double pistole, en la circonstance celle millésimée 1641.

L'exemplaire que nous présentons (figure 1) montre en effet le millésime I64I, réduit au chiffre I à cause d'un phénomène de tréflage à la frappe qui modifie les légendes de la pièce, au droit comme au revers. Mais, après vérification attentive, il est certain que nous sommes bien en présence d'un exemplaire au millésime 1641, connu par la double pistole mais inconnu pour le teston.

La double pistole est répertoriée par Voûte au n° 55 de son ouvrage, classification Cb, avec la légende COM • NASS. au droit et sans point après 1641 au revers. Cette pièce n'est pas photographiée, la photo étant celle de la variété Db qui correspond à l'exemplaire de la BnF (DMMA, ancien Cabinet des Médailles) qui est un peu différent avec la légende CO • NAS à l'avers (figure 2).

La description de notre teston d'argent frappé avec les coins de la double pistole est ainsi la suivante :

D/ FRED • HENR • D • G • PRIN • AVR • COM • NASS ⁘
Buste du prince tourné à droite.

R/ SOLI • DEO • HONOR • ET • GLORIA.
Écusson couronné et écartelé d'Orange-Nassau, un petit écusson de Chalon-Orange sur le tout. La couronne coupe la légende.

En cherchant dans les plateaux de la collection de la BnF, nous avons trouvé un teston, non daté, avec le revers du teston et non celui de la double pistole, dont l'avers toutefois est semblable à notre pièce de 1641 avec la légende COM • NASS.

Figure 4

Figure 5

Figure 6

Figure 7

Figure 8

Figure 9

En poursuivant nos investigations dans le médaillier de la BnF, nous avons relevé la présence de 4 doubles pistoles et 3 pistoles d'or au nom du prince Frédéric-Henri de Nassau. Voici la description de ces 7 monnaies d'or avec référence à l'ouvrage de J.-R. Voûte, car elles ne sont pas répertoriées dans le catalogue Dhénin des Journées numismatiques d'Orange (1985) ni individualisées avec leur origine BnF dans le récent ouvrage de J. Duplessy sur les monnaies féodales[3] :

3. Duplessy 2010, p. 123-124. Contrairement à J.R. Voûte qui donne les appellations exactes de « double pistole » et « pistole », J. Duplessy conserve les appellations anciennes erronées de Poey d'Avant de « quadruple pistole » et « double pistole ».

- Double pistole, 1641, Voûte 55 (figure 2) ;
- Double pistole, sans date, Voûte 53, 2 exemplaires (figures 3-4) ;
- Double pistole, sans date, Voûte 50 (figure 5) ;
- Pistole, sans date, Voûte 57 (figure 6) ;
- Pistole, 1640, Voûte 58 (figures 7-8).

Curieusement, le ducat d'or 1645, imité des Pays-Bas et qui fut imité à Arches-Charleville en 1625, manque à cette série malgré sa présence dans la collection Meyer (1902) ainsi que dans les collections Claoué et Couchard vendues récemment (1993 et 2006 respectivement) (figure 9)[4]. Il est regrettable que cette monnaie, complémentaire de celle d'Arches-Charleville dont la BnF possède trois exemplaires différents, n'ait pas été préemptée en 1993 ou en 2006 car sa présence aurait valorisé encore l'exceptionnelle série des 7 monnaies d'or au nom de Frédéric-Henri de Nassau que possède la BnF, le ducat d'or étant la seule espèce d'or qui manque à la collection.

Bibliographie

Claoué 1993 : Collection anonyme (Claoué), Vente aux Enchères Crédit de la Bourse (Y. Cellard), 26-28 avril 1993, Paris.

Couchard 2006 : Collection Félix Couchard, Vente aux Enchères A. Weil, 27 janvier 2006, Paris.

Duplessy 2010 : J. Duplessy, *Les monnaies françaises féodales*, Maison Platt, Paris, 2004 (t. I) et 2010 (t. II).

Meyer 1902 : Collection H.M. (Henri Meyer), Vente aux Enchères Rollin et Feuardet, 26 mai-14 juin 1902, Paris.

Voute 1997 : J.R. Voute, H.J. Van Der Wiel, *Les monnaies de la principauté d'Orange sous la Maison de Nassau*, Schulman, Amsterdam, 1997 (2e édition).

François JOYAUX*

La collection Legras de monnaies chinoises et les médailles frappées en son honneur. Seconde partie : Deux médailles en l'honneur de la collection chinoise d'Édouard Legras

Cette importante et surprenante collection de monnaies chinoises et extrême-orientales constituée par Édouard Legras, étonna probablement beaucoup ses confrères des Sociétés française et belge de numismatique. Aussi, chacune de ces deux sociétés prit-elle l'initiative d'honorer cette collection par des médailles adaptées à cette spécialité si peu fréquente.

4. Meyer 1902, no 1872 ; Claoué 1993, no 1330 ; Couchard 2006, no 49. L'exemplaire Couchard (figure 9) provenait de la collection de Marchéville.

* Société de Numismatique Asiatique ; Numis.asia@orange.fr.

La médaille de la Société française avec caractères chinois

La première à en prendre l'initiative fut tout naturellement la Société française. Elle devait bien cet honneur à Édouard Legras qui, à la fin de l'année 1873, lui avait fait don de 5 000 monnaies chinoises et extrême-orientales.

Lors de la séance du 7 novembre 1873, on l'a rappelé, le président de la Société française, le vicomte Ponton d'Amécourt, après avoir incité les membres présents à examiner la collection chinoise d'Édouard Legras, exposée dans la salle des séances, avait fait élire « une commission chargée de faire frapper une médaille, pour l'offrir à M. Legras » ; cette commission fut composée de MM. Sudre, Clérot et le baron de Boyer de Sainte Suzanne[1].

Figure 1 - Médaille offerte par la Société française à Édouard Legras (d'après la *Revue de la numismatique belge*, 1874, pl. XII).

Le projet alla bon train puisqu'un exemplaire en fut présenté dès la séance suivante, le 22 décembre 1873 :

« M. Clérot présente un exemplaire de la médaille qui doit être offerte au nom de la Société à M. Legras. »

« Cette médaille représente : d'un côté, Minerve assise sur un nuage présidant aux travaux de la fabrication des médailles. Légende : PRÆESTE ET PERFICIT ; à l'exergue, MDCCXIX. (Coin gravé par Duvivier sous le règne de Louis XV). »

« Le revers représente une monnaie chinoise entre deux palmes. En légende circulaire : *La Société française de Numismatique et d'*Archéologie ; dans le champ : *à M. E.P. Legras, numismatiste*, 1873 » (figure 1)[2].

Le président et une partie du bureau se rendirent au domicile de M. Legras, une semaine plus tard. Il en sera rendu compte à la séance du 2 janvier 1874 :

« M. le président rend compte de la visite qu'il a faite, le 31 décembre, avec quelques autres membres, à M. Legras pour lui offrir, au nom de la Société, une médaille frappée en souvenir de la magnifique collection dont il a enrichi notre Société.

1. *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, tome V, Année 1874, p. 3.
2. *Ibid.*, p. 28.

« M. Legras a été très sensible à ce témoignage de reconnaissance, et il a chargé M. le président d'être son interprète auprès de la Société. »

« M. Legras a, en outre, manifesté l'intention d'ajouter à son don un certain nombre d'ouvrages sur les monnaies chinoises (...) ».

De son côté, quelques mois plus tard, la revue de la Société belge rendra ainsi compte de l'évènement :

« C'est en témoignage de reconnaissance que la Société française de numismatique et d'archéologie a fait frapper la médaille que nous reproduisons ; l'une des faces représente une allégorie de la Monnaie, dont le coin se trouve au Musée du quai Conti. C'est le 31 décembre 1873 que la remise de l'écrin contenant un exemplaire en argent et un en bronze a eu lieu par les soins de M. le vicomte Ponton d'Amécourt, président de cette association[3], accompagné des membres délégués. M. d'Amécourt remit en même temps à M. Legras, qui dans sa modestie habituelle ne comprenait guère pourquoi on lui faisait tant d'honneur, une lettre commémorative signée des membres du bureau et d'un grand nombre de leurs confrères. Les inscriptions qui se trouvent en langue chinoise doivent être lues de la façon suivante :

1
4 **3**
2

1 Tchang, 2 Ming, 3 Fou, 4 Kouey

Traduction : Vivez longtemps, soyez riche et honoré »[4].

C'est effectivement une formule qu'on retrouve fréquemment sur les amulettes chinoises et qui se transcrirait aujourd'hui : *Chang ming fu gui* 長命富貴, « Longue vie, richesses et honneurs ». La médaille était signée « L. Darden »[5] ; la graphie des caractères chinois était fort maladroite[6].

La médaille sinisante de la Société belge

À la suite du don de sa collection chinoise à la Société française et de la frappe de la médaille de remerciement qui s'ensuivit, la Société belge, qui s'intéressait de près aux activités de la Société française, décida, de son côté, de faire frapper, elle aussi, une médaille en l'honneur d'Édouard Legras, qu'elle avait déjà admis en son sein, en tant que membre associé étranger, le 25 juin 1873[7].

3. La Société belge de numismatique avait également remis un jeton au Vicomte Ponton d'Amécourt.
4. *Revue de la numismatique belge*, 5e série, tome VI, 1874, p. 302.
5. Nous ignorons qui était ce graveur. Il ne peut pas s'agir du graveur et dessinateur belge Léon Dardenne, puisque né en 1865.
6. Les travaux de rénovation actuellement en cours au site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France ne nous ont pas permis de vérifier si le Cabinet des Monnaies et Médailles en possédait un exemplaire.
7 *Revue belge de numismatique*, 1875, p. 532.

Comme celle de Paris, la Société belge opta pour une médaille évoquant la spécialité chinoise du futur récipiendaire. Ce fut Auguste Brichaut (1836-1897), bibliothécaire de la Société entre 1870 et 1874, qui se chargea de sa confection. La création de médailles et jetons (et de monnaies satiriques) était une des spécialités d'Auguste Brichaut. Voici ce qu'écrivait à ce sujet la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* en 1993 : « Auguste Brichaut, dont nous avons déjà relevé de multiples activités, a joué un rôle important dans son développement [celui de la médaille] auprès des membres de la SRNB, belges et étrangers, suscitant des initiatives, prêtant ses bons offices pour la réalisation de la frappe (...).Tout membre peut ainsi, s'il le souhaite, passer à Brichaut commande d'un jeton qui porte au droit l'effigie du président de la Société et au revers, entouré de la dénomination sociale, le nom du membre et le rappel d'un événement, normalement sa date d'entrée dans la Société (...). C'est le plus souvent à Würden que Brichaut fit appel pour la gravure des jetons. Il y faisait ajouter parfois la tête d'ange, ancien différent de la Monnaie de Bruxelles qui, dans son esprit, devait révéler clairement l'origine bruxelloise de la frappe »[8].

Dans le cas présent, la fabrication de cette médaille fut confiée à la société parisienne Oeschger, Ghesquière & Compagnie[9] ; la gravure en fut probablement réalisée par le graveur belge Würden qui coopérait souvent aux initiatives d'Auguste Brichaut.

La description de cette médaille est la suivante (figure 2)[10] :

Au droit, figure, sur la périphérie, en français et caractères latins, la légende « Que votre maison se remplisse de richesses / kin-you-man-tang ». Dans le champ, figurent les quatre caractères chinois correspondant : 金玉滿堂, *jin (kin) yu (you) man (man) tang (tang)*, c'est-à-dire, mot à mot, « Que l'or et le jade emplissent votre maison ». C'est une formule très classique qui, parfois, se lit *jin yin man tang*, « Que l'or et l'argent emplissent votre maison ». La formule est tirée du célèbre classique taoïste *Dao De Jing* 道德經 (*Tao Tö King*), mais en dénature complètement l'esprit initial. En effet, dans le *Dao De Jing*, la citation est « Quand l'or et le jade emplissent la maison, le propriétaire ne saurait être en paix », ce qui est une façon de condamner l'attachement aux biens de ce monde. Or sur les amulettes de bon augure, c'est l'inverse qui est souhaité : « Que l'or et le jade emplissent votre maison !», la richesse devenant gage de bonheur, formule qu'on retrouve parfois sur des bijoux-amulettes contemporains.

8. Colaert 1993.
9. *Flans et pièces de monnaies de nickel, de cuivre et de bronze* fabriqués par MM. Oeschger, Mesdach et Cie, rue Saint-Paul, 28, à Paris, OM. Usines à Biache-Saint Vaast, département du Pas-de-Calais (France), et à Ougrée, province de Liège (Belgique), 1886 (date erronée). Cf. Forrer 1909, art. Mesdach, p. 46 ; réimprimé Forgotten Books, 2013. La date de 1886 indiquée pour le document ci-avant est une erreur puisqu'il cite des fabrications de 1890.
10. On trouve dans les catalogues de vente ou sur les sites de vente en ligne des descriptions et des classements les plus divers. Sur l'« Oriental Coins Database », il est attribué à l'Indochine Française (*Zeno.ru* nº 147008) ; des descriptions sur le site de vente *ebay*, en font une amulette de Chine ou d'Indonésie (probablement confondue avec l'Indochine), dont le graveur serait un certain Legras, de Paris, son nom apparaissant au centre de l'« amulette ». Tout cela est totalement erroné.

Figure 2 - Médaille « Kin-You-Man-Tang »
(a. *Revue de la numismatique belge,* 1874, pl. XII / b. Autre type avec goujon inversé).

Au revers, est inscrite, en périphérie, la légende : « Bonheur, joie et grand nombre de jours / fou-lou-ky-cheou ». Dans le champ, figurent les quatre caractères chinois correspondants : 福祿喜壽, *fu (fou) lu (lou) xi (ky) shou (cheou)*, c'est-à-dire, mot à mot, « Bonheur, prospérité, longévité et joie ». Il s'agit d'une formule peu fréquente, mais qu'on retrouve sur quelques amulettes[11].

Cette médaille en l'honneur d'Édouard Legras fut distribuée par le président de la Société belge de numismatique, Renier Chalon, à tous les membres présents lors de la réunion de la Société, le 17 mai 1874[12].

Le jeton « À l'Olivier »

Il existe un second type de cette même médaille, qu'il vaudrait mieux appeler jeton, car dans le cas présent, il ne fit que sanctionner une présence à une réunion[13]. Au droit, figure un arbre, *a priori*, un olivier, avec la mention « À l'Olivier » ; au revers, figurent les initiales AB, une tête et la date du 6 juillet 1874 (figure 3).

Les initiales AB renvoient clairement à Auguste Brichaut, la tête placée au-dessous de la date étant celle de Saint Michel archange, ancien différent de la Monnaie de Bruxelles au XVIIIe siècle, comme rappelé ci-avant. C'est effectivement un jeton,

11. THIERRY 2008, p. 97.
12. COLAERT 1993.
13. Il en existe également qui sont percés d'un trou rond au centre, donc sans aucune mention centrale, ou dont le goujon central est inversé, ou bien encore en différents alliages.

beaucoup moins intéressant sur le plan numismatique et historique, qui fut également commandé par Auguste Brichaut. L'occasion, exposée par la *Revue* belge, était la suivante :

> « Le lendemain de l'assemblée générale annuelle de la Société royale de numismatique, le lundi 6 juillet prochain (1874), aura lieu à Bruxelles une vente considérable de médailles, monnaies, jetons, monnaies, essais de monnaies, bustes en bronze, curiosités, etc., provenant de M. B..., ancien fonctionnaire de l'administration des finances (1) ». Note (1) : « On parle d'un jeton spécial, gravé et frappé pour la circonstance, qui serait remis aux amateurs présents à la vente »[14].

Figure 3 - Type « À l'Olivier ».

Le « M. B..., ancien fonctionnaire de l'administration des finances » était évidemment Auguste Brichaut lui-même, qui avait été essayeur à la Monnaie de Bruxelles et qui écoulait parfois des essais, des médailles ou même des monnaies qui en provenaient : sa déontologie était souvent déroutante. Le modèle le plus récent dont il disposait étant celui de la médaille par laquelle la Société belge avait rendu hommage à son confrère Édouard Legras, Auguste Brichaut, sans scrupule, le réutilisa pour sa vente, se contentant de le modifier : un olivier au droit (pour une raison qui nous échappe[15]) et sa « signature » au revers, c'est-à-dire ses initiales A.B. et la tête de Saint Michel archange, accompagnée de la date de sa vente, 6 juillet 1874. Les membres de la Société de numismatique qui avaient fait le déplacement à Bruxelles le dimanche 5, étaient ainsi à même de se rendre à cette vente, le lendemain, lundi 6 juillet 1874. On ne sait s'ils furent surpris de retrouver un motif chinois qu'ils connaissaient déjà, mais qui n'avait aucun rapport avec la vente de M. B..., si ce n'est que celui-ci était le commanditaire des deux. On ne sait pas non plus ce que les dirigeants de la Société pensèrent de cette désinvolture notoire consistant à honorer par le même jeton un de leurs éminents confrères et les clients de M. B... Auguste Brichaut eut au moins la décence de ne pas faire figurer ce jeton dans la série d'articles qu'il consacra, dans la *Revue de la numismatique belge*, de 1875 à 1878, aux « Jetons de numismates ».

14. *Revue de la numismatique belge*, 1874, p. 217.
15. Une hypothèse serait que cette vente ait eu lieu chez M. Olivier, libraire à Bruxelles, 11 rue des Paroissiens, qui organisait parfois des ventes de médailles et monnaies dans sa librairie, ventes qui étaient annoncées dans la *Revue* belge (Par exemple, *Revue de la numismatique belge*, 1874, p. 126). À moins qu'il s'agisse de la rue L'Olivier, dans le quartier de Schaerbeek, à Bruxelles, ainsi nommée depuis les années 1850 (Dekoster 1981, p. 78).

Bibliographie

Coalert 1993 : M. Colaert, Mémoire métallique de la Société Royale de Numismatique de Belgique et de ses membres, *RBN*, *139*, 1993, p. 133-306.

Dekoster 1981 : J.-A. Dekoster, *Les rues de Schaerbeek*, Bruxelles, 1981.

Forrer 1909 : L. Forrer, *Biographical Dictionary of Medallists*, vol. 4, 1909.

Thierry 2008 : Fr. Thierry, *Amulettes de Chine. Catalogue*, Paris, Bibliothèque nationale de France, nº 245, 2008.

CORRESPONDANCES

Simon COUPLAND

Un nouvel atelier pour le monnayage au monogramme de Charlemagne (793-814)

Il n'est pas tellement rare qu'un nouveau type de monnaie carolingienne d'avant la réforme monétaire de 793[1] soit découvert, comme l'a souvent témoigné ce Bulletin[2]. Par contre, au cours du dernier demi-siècle un seul atelier a été ajouté à la liste de ceux qui frappaient les monnaies au monogramme de Charlemagne entre 793 et 814. Il s'agit de Roda en Espagne[3] : tous les autres ateliers connus de cette époque figuraient déjà dans le corpus de Morrison et Grunthal publié en 1967[4]. Dans cet article j'espère démontrer qu'il est maintenant possible d'ajouter la ville de Reims aux 39 autres ateliers connus de cette période[5].

Ceci ne serait guère surprenant – Reims a émis des deniers sous Pépin le Bref, son comte Lambert et son successeur Carloman[6], sous Charlemagne avant la réforme de 793[7], et puis sous Louis le Pieux entre 816 et 822/823[8]. La ville était aussi un des plus importants ateliers de Charles le Chauve avant la réforme de 864, et pendant cette période deux types différents ont été frappés : l'un avec la croix sur l'avers et un temple sur le revers, l'autre avec une croix sur les deux faces[9].

En 1989 un détectoriste néerlandais a découvert à Wijk bij Duurstede (Pays-Bas, province d'Utrecht), site de l'ancien port de Dorestad, un denier d'un type jusqu'alors inconnu pour Reims, au monogramme et au nom d'un roi Charles (figure 2).

D/ +CΛRLVꝏREXFR. Croix
R/ +REMISCIVITΛTE. Monogramme de *Karolvs*.
Diamètre : 22 mm ; poids : 1,99 g ; axe des coins : 8 h.

1. Pour cette datation voir Coupland (à paraître).
2. Par exemple Chwartz, Crinon 2000 ; Crinon 2004 ; 2009 ; Schiesser 2012.
3. Crusafont i Sabater 1983.
4. Morrison, Grunthal 1967.
5. Voir la carte (figure 1). Les ateliers incertains de DVNNOS (Châteaudun ? Dun-sur-Meuse ?), ETLANGACPAT (Aix-la-Chapelle ?), EXMETALLONOVO (Melle ?) et TVNNIS ne sont pas inclus ; la ville de Laon hébergeait aussi l'atelier de Sainte Marie de Laon.
6. Crinon 2004 ; Depeyrot 2008, nos 824-826A.
7. Kluge 2014, nº 151 ; Depeyrot 2008, nos 827-828A.
8. Depeyrot 2008, nos 829-831.
9. Coupland 1991, p. 138.

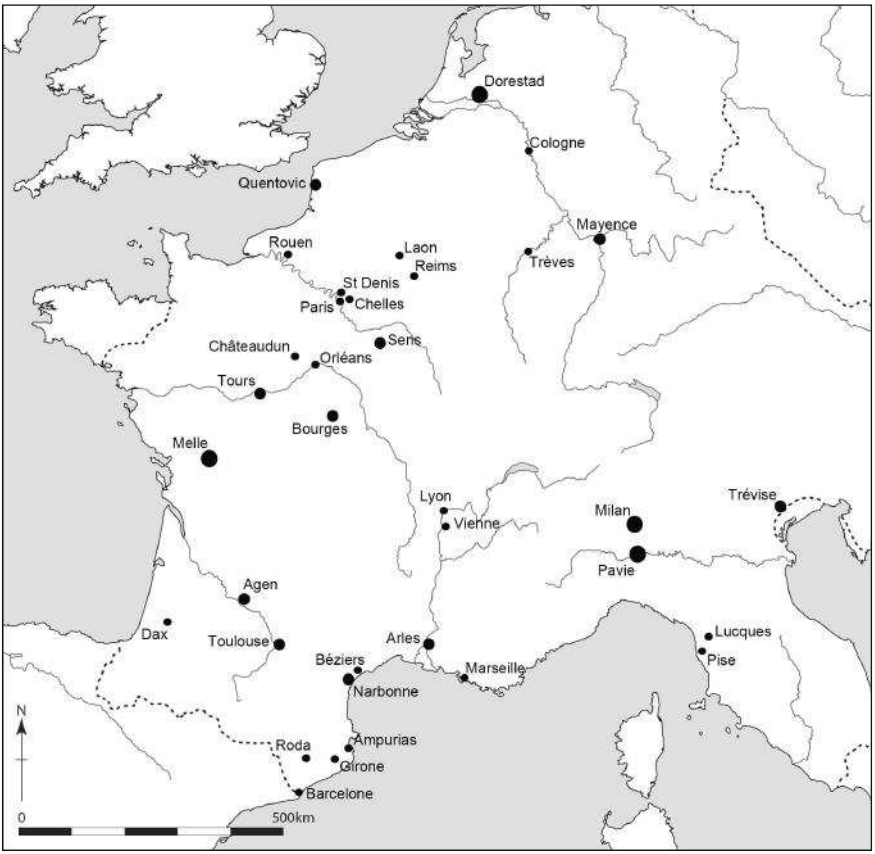

Figure 1 - Les ateliers des monnaies au monogramme de Charlemagne.

Figure 2 - Denier de Reims trouvé à Wijk bij Duurstede en 1989, NUMIS 1033718
(© National Numismatic Collection, Dutch National Bank).

La trouvaille fut déclarée et enregistrée dans NUMIS, la base de données de découvertes de monnaies aux Pays-Bas, sous le numéro 1033718[10], et en 1997 elle était inclue par Clemens Maria Haertle dans son corpus de trouvailles monétaires du IXe siècle, sous le numéro 835/003[11]. Haertle a attribué la monnaie à Charles le Chauve, mais sans explication, et autant que je sache personne ne l'a discutée depuis lors. Je crois qu'il existe quand même plusieurs raisons de l'attribuer plutôt à Charlemagne.

1) Les plusieurs centaines de trouvailles isolées faites à Wijk bij Duurstede révèlent qu'au début du IXe siècle, l'ère du denier au monogramme de Charlemagne, Dorestad a connu une remarquable expansion économique, tandis qu'après 840, quand Charles le Chauve a commencé à frapper ses monnaies, le port éprouvait une forte baisse[12]. Laissant à coté les deniers et oboles au monogramme des deux rois frappés à Melle, qui sont identiques et ne peuvent pas être distingués, et ce denier de Reims, bien sûr, 116 trouvailles isolées de monnaies au monogramme de Charlemagne sont connues du site, par rapport à seulement 12 monnaies de Charles le Chauve[13]. Il est donc beaucoup plus probable que ce denier date de l'ère de Charlemagne que du règne de Charles le Chauve.

2) Le style assez rude du denier, surtout le S couché, est typique parmi les monnaies au monogramme de Charlemagne mais pas normal parmi celles de Charles le Chauve. Le S couché se trouve par exemple sur les deniers émis entre 793 et 814 à Dorestad, Mayence, Orléans, Pavie, Quentovic, Rouen, Toulouse, Trèves et Trévise, et aux ateliers incertains qui frappaient les monnaies aux légendes ETLANGACPAT et EXMETALLONOVO (figures 3-5).

Figure 3 - Denier de Dorestad de Charlemagne
Jean Elsen et ses Fils, vente 124, 14 mars 2015, lot 441 (© la maison Elsen).

Figure 4 - Denier d'un atelier incertain (Melle ?), 'EXMETALLONOVO' de Charlemagne du trésor d'Ibersheim (Rhénanie-Palatinat) (©Museum der Stadt Worms im Andreasstift).

10. Je remercie Hanneke Kik du Rijksmuseum van Oudheden à Leyde et Paul Beliën du Nederlandsche Bank pour leur aide, et pour les images de la monnaie.
11. Haertle 1997, p. 1065.
12. Coupland 2010.
13. Coupland 2015, p. 86.

Figure 5 - Denier de Pavie de Charlemagne
(© collection Wittenbrink).

Parmi les monnaies de Charles le Chauve avant 864 ce trait est beaucoup plus rare, et je ne l'ai vu que sur quelques monnaies à la légende *Christiana religio*.

L'inclusion de CIVITATE dans la légende de revers n'est pas nécessairement déterminant : bien qu'à quelques ateliers comme Bourges ou Toulouse il permette une attribution à Charles le Chauve plutôt qu'à Charlemagne, des deniers de Charlemagne sont connus avec la légende AGINCIVITAS[14].

3) Reims était évidemment un atelier assez productif à cette époque. Les deniers de Charlemagne d'avant la réforme de 793 étaient présents dans quatre trésors contemporains : Chézy, Ilanz, Jura et Wijk-bij-Duurstede III, et il y a une trouvaille isolée de Cologne[15]. Du règne de Louis le Pieux quatre trouvailles isolées sont connues, et des deniers de Reims ont été trouvés dans les trésors d'Apremont, Belvézet et Saint-Cyr-en-Talmondais[16]. Il est donc vraisemblable que l'atelier aurait fonctionné pendant la deuxième moitié du règne de Charlemagne comme au début.

Il est vrai que l'atelier de Sens a émis trois types monétaires entre 840 et 864, l'un d'eux avec le monogramme de *Karolvs*, que les analyses de Guillaume Sarah ont démontré comme des émissions de Charles le Chauve plutôt que de Charlemagne[17]. Mais les deniers au monogramme à la légende SENONESCIVITA, du moins les exemplaires illustrés par Sarah dans son étude, ont des points autour de la croix et sont d'un style différent à cette monnaie de Reims[18]. Pour toutes ces raisons le denier au monogramme de Reims trouvé à Wijk bij Duurstede peut être attribué à Charlemagne plutôt qu'à Charles le Chauve, et cela veut dire qu'un quarantième atelier est maintenant connu de la période entre 793 et 814.

Bibliographie

CHWARTZ, CRINON 2000 : B. CHWARTZ, P. CRINON, Un denier inédit de Pépin, *BSFN*, juin 2000, p. 104-107.

COUPLAND 1991 : S. COUPLAND, The early coinage of Charles the Bald, 840-864, *NC* 151 (1991), p. 121-158, réimprimé dans COUPLAND 2007.

COUPLAND 2002 : S. COUPLAND, Trading places: Quentovic and Dorestad reassessed, *Early Medieval Europe* 11 (2002), p. 209-232, réimprimé dans COUPLAND 2007.

14. COUPLAND 1991, p. 125 ; SARAH 2010, p. 228, 237, 252, 255.
15. VÖLCKERS 1965, XXI.2, XXIV.21, XX.5 ; VAN GELDER 1980, p. 218 ; QUARG 2000.
16. COUPLAND 2014, p. 268 ; DUPLESSY 1985, nos 17, 40, 297.
17. SARAH 2010, p. 248-249, qui corrige COUPLAND 2005, p. 218.
18. SARAH 2010, pl. 17, 54 (Bibliothèque Nationale de France, Prou 576), 17, 55 (Monnaie de Paris 87).

COUPLAND 2005 : S. COUPLAND, Charlemagne's coinage: ideology and economy, dans J. STORY (ed.), *Charlemagne : Empire and Society*, Manchester, 2005, p. 211-229, réimprimé dans COUPLAND 2007.

COUPLAND 2007 : S. COUPLAND, *Carolingian Coinage and the Vikings: Studies on Power and Trade in the 9th Century*, Aldershot, 2007.

COUPLAND 2010 : S. COUPLAND, Boom and bust at ninth-century Dorestad, dans A. WILLEMSEN et H. KIK (éd.), *Dorestad in an International Framework. New Research on Centres of Trade and Coinage in Carolingian Times*, Turnhout, 2010, p. 95-103.

COUPLAND 2014 : S. COUPLAND, The use of coin in the Carolingian empire in the ninth century, dans M.R. ALLEN, R. NAISMITH et E. SCREEN (éd.), *Early Medieval Monetary History - Studies in Memory of Mark Blackburn*, Aldershot, 2014, p. 257-293.

COUPLAND 2015 : S. COUPLAND, Attributing the Melle coins of Charlemagne and Charles the Bald, particularly single finds from the Netherlands, *Jaarboek voor Munt- en Penningkunde*, 102, 2015, p. 61-96.

COUPLAND (à paraître) : S. COUPLAND, Charlemagne and his coinage », dans R. GROSSE (éd.), *Charlemagne : les temps, les espaces, les hommes. Construction et déconstruction d'un règne*, à paraître.

CRINON 2004 : P. CRINON, Le monnayage de Carloman (768-771) : à propos d'un denier inédit de Reims, *BSFN*, décembre 2004, p. 246-249.

CRINON 2009 : P. CRINON, Attribution d'un denier de Pépin au nom d'Erodbert à Robert (...741, 757-758...), le premier Robertien, ancêtre de Hugues Capet, *BSFN*, mai 2009, p. 95-97.

CRUSAFONT I SABATER 1983 : M. CRUSAFONT I SABATER, Tipo inédito de Carlomagno de la ceca de Roda, *Acta numismatica*, 13 (1983), p. 125-135.

DEPEYROT 2008 : G. DEPEYROT, *Le Numéraire carolingien: corpus des monnaies*, 3e édition, Wetteren, 2008.

DUPLESSY 1985 : J. DUPLESSY, *Les Trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France* 1, Paris, 1985.

HAERTLE 1997 : C.M. HAERTLE, *Karolingische Münzfunde aus dem 9. Jahrhundert*, Cologne, Weimar et Vienne, 1997.

KLUGE 2014 : B. KLUGE, *Am Beginn des Mittelalters: Die Münzen des karolingischen Reiches 751 bis 814 – Pippin, Karlmann, Karl der Große*, Berlin, 2014.

MORRISON, GRUNTHAL 1967 : K.F. MORRISON, H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New York, 1967 (ANSNM no 158).

QUARG 2000 : G. QUARG, Deux monnaies inédites du Haut Moyen Âge trouvées à Cologne, *BSFN*, juin 2000, p. 158-161.

SARAH 2010 : G. SARAH, Charlemagne, Charles the Bald and the *Karolus* monogram coinage. A multi-disciplinary study, *NC* 170 (2010), p. 227-286.

SCHIESSER 2012 : P. SCHIESSER, Les monnayages au nom de Saint-Étienne sous Pépin le Bref et Charlemagne, *BSFN*, juin 2012, p. 157-165.

VAN GELDER 1980 : H.E. VAN GELDER, Coins from Dorestad, Hoogstraat 1, dans W.A. VAN ES et W.J.H. VERWERS, *Excavations at Dorestad 1: The Harbour, Hoogstraat I*, Amersfoort, 1980, p. 215-223.

VÖLCKERS 1965 : H.H. VÖLCKERS, *Karolingische Münzfunde der Frühzeit (751800)*, Göttingen, 1965 (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, philologisch-historische Klasse III, 61).

Christophe ADAM*

Un denier inédit de Charlemagne frappé à Meaux

Il y a quelques mois, un collectionneur m'a présenté un denier de Charlemagne jusqu'alors inédit. D'un poids de 0,96 g et d'un diamètre de 16 mm, il peut être décrit ainsi : CARO/LVS en deux lignes à l'avers et MEIS sous deux barres d'abréviation au-dessus d'une croisette entre deux tildes (figure 1). Dès la première lecture, deux noms d'atelier monétaire s'imposent à nous : *Mettis* (Metz) et *Meldis* (Meaux).

Si l'on parcourt les ouvrages classiques de la numismatique carolingienne, on s'aperçoit qu'aucune monnaie n'est répertoriée pour l'atelier de Metz avant l'avènement de Louis le Pieux (814-840) à part peut-être un denier à la gravure douteuse[1] que Gariel croit bon d'attribuer non pas à Charlemagne (768-814) mais à Charles le Simple (898-922)[2].

En revanche, un denier de Pépin le Bref (751-768) est déjà connu pour l'atelier de Meaux, il est conservé au Cabinet des Médailles de Berlin (figure 2), il a un poids de 0,9 g et un diamètre de 17 mm. Il présente à l'avers le monogramme royal RP placé sous une barre d'abréviation et au revers l'inscription MELDIS sous forme monogrammatique (le M est lié au E, le L est à l'envers et confondu avec le I, et le D vient se placer en haut du I), placée sous une barre d'abréviation et au-dessus d'un groupe de trois besants. Pour le profane, une lecture rapide de cette inscription peut facilement être confondue avec MEꝟS ou encore MEIS. En raison du rapprochement de cette inscription avec celle figurant sur le denier de Pépin le Bref, ce denier de Charlemagne doit être attribué à l'atelier de Meaux.

Figure 1 - Denier de Charlemagne (collection privée ; agrandissement × 1,5).

Figure 2 - Denier de Pépin le Bref (Cabinet des Médailles de Berlin ; agrandissement × 1,5).

Bibliographie

NOUCHY 1994 : P. NOUCHY, *Les rois carolingiens de Francie Occidentale*, 1994.
GARIEL 1883 : E. GARIEL, *Les Monnaies Royales de France sous la Race Carolingienne*, 1883.

* christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr.

1. NOUCHY 1994, p. 56, nº 45.
2. GARIEL 1883, p. 293, nº 46.

Jean-Christophe MARY

Le monnayage de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse (Xe-XIe siècle)

Si le monnayage des comtes de Toulouse est connu et maîtrisé à partir du Comte Pons, dans la seconde moitié du XIe siècle, il n'en est pas de même pour la période précédente et en particulier pour le monnayage donné à Guillaume Taillefer. C'est ce monnayage qui constitue l'objet de notre étude.

Guillaume III de Toulouse, dit Taillefer, (vers 975-† 1037) est un comte de Toulouse, d'Albi et du Quercy de 978 à 1037. Il était le fils de Raimon, comte de Toulouse, et d'Adélaïde d'Anjou.

Il eut de nombreux litiges avec l'Église et il tenta de s'approprier ses biens (abbaye de Lézat, pillage des terres de l'abbaye de Moissac, ...). Il devint un prince important du Midi de la France et posa les bases de la puissance de la maison comtale. Par sa seconde épouse Emma, comtesse de Provence, il étendit l'influence du comté vers l'actuel Languedoc et la Provence et fixa globalement les possessions dans le Midi des comtes de Toulouse pour les 200 ans à venir.

Les bénédictins du XVIIIe siècle[3] prêtèrent une remarquable longévité à ce comte puisqu'ils le firent naître vers 942 et décéder en 1037, soit près de 100 ans d'existence. Les études récentes[4] sont d'accord pour ne plus faire de Guillaume Taillefer le fils de Raimon Pons puisque au minimum deux comtes de Toulouse prénommés Raimon s'intercalent entre eux et également le comte (ou évêque ?) Hugues. Guillaume Taillefer serait alors l'arrière-petit-fils de Raimon Pons ou son arrière petit-neveu selon l'une ou l'autre des hypothèses. La discussion n'est pas close entre généalogistes et cette étude peut contribuer à nourrir le débat.

Raimon Pons n'étant plus le père de Guillaume Taillefer, la période d'exercice du pouvoir comtal de ce dernier se trouve raccourcie. Pour l'un des auteurs cités précédemment elle débute en 998 et pour l'autre en 1003 et s'achève pour tous les deux en 1037, année de son décès – soit une quarantaine d'années de frappes monétaires.

Analyse du monnayage

Suite à nos recherches dans les différents médailliers publics et collections privées[5], il nous a été permis de répertorier 24 deniers et 8 oboles donnés à ce comte. Ce chiffre est très faible quand on le rapporte aux monnayages toulousains plus récents, à commencer par celui de Pons, son successeur immédiat.

Malgré ce faible nombre, le monnayage de Guillaume Taillefer pourrait se caractériser, en l'état de nos connaissances, en 6 types majeurs et en de nombreuses variétés.

3. DEVIC, VAISSÈTE 1730.
4. DE FRAMOND 1996 ; SETTIPANI, 2004.
5. Je remercie Messieurs G. Danicourt, J.-M. Diaz, J.-L. Mirmand, J. Nigou et Ph. Rousselle d'avoir eu la gentillesse de me donner accès à leur médaillier, MM. M. De Framond et Chr. Settipani pour nos échanges. Je remercie tout particulièrement Jean-Marie Diaz d'avoir bien voulu relire ce document et apporter sa contribution à mon travail et M. Bompaire pour sa relecture, les corrections apportées et les orientations données à cette étude.

Type 1 - Titulature GVILELMVS CO et dans le champ 4 annelets

1 Denier (2 exemplaires) : +GVILEMVS CO, croix pattée / +TOLVSA CIVI, 4 annelets (A. Benaniba et J.-M. Diaz L448).
1.1 Caron, 308, brisé 1,20 g Pl. XIII, nº 4 : (Coll. Chalande) Pierfitte nº 1, Pl. III, nº 1 = Mesuret 327 (non pesé) trouvé à Toulouse au Bazacle, brisé. Diamètre : 19 mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h[6].
1.2 Coll. Fabre (diamètre : 20 mm ; poids : 1,65 g ; axe des coins : 9 h).

2 Obole (1 exemplaire) : +GVILELMVS CO, croix pattée / +TOLVSA CIVI, 4 annelets.
2.1 Coll. G. Danicourt (diamètre : 14 mm ; poids : 0,60 g ; axe des coins : 11 h).

Type 2 - Titulature GVILELMVS et dans le champ OTTO

3 Denier (4 exemplaires) : +GVILELMVS, croix patté / +TOLOSA CIVI, deux O placés verticalement dans l'axe de la croisette initiale et de deux T placés horizontalement (A. Benaniba et J.-M. Diaz L455)
3.1 Coll. G. Danicourt (diamètre : 20 mm ; poids : 1,50 g ; axe des coins : 11 h).
3.2 Coll. J.-M. Diaz (diamètre : 19 mm ; poids : 1,20 g ; axe des coins : 9 h).
3.3 Coll. J.-Chr. Mary (diamètre : 20 mm ; poids : 1,24 g ; axe des coins : 7 h).
3.4 Coll. particulière (diamètre : 18 mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h [débris]).

4 Obole (2 exemplaires) : +GVILELMVS, croix pattée / +TOLOSA CIVI, deux O placés verticalement dans l'axe de la croisette initiale et de deux T placés horizontalement (A. Benaniba et J.-M. Diaz L456).
4.1 Coll. J.-Chr. Mary (diamètre : 14 mm ; poids : 0,45 g ; axe des coins : 6 h).
4.2 Coll. G. Savès (diamètre : 14,5 mm ; poids : 0,53 g ; axe des coins : 12 h).

Type 3 - Titulature AILELMO et dans le champ SC+

5 Denier (3 exemplaires) : +AILELMO, croix patté dont la branche supérieure est terminée en anneau / TOLOSA CIA, SC+ (Poey d'Avant 3659 Pl. LXXIX, 17 ; A. Benaniba et J.-M. Diaz L449).
5.1 Coll. de Gourgues (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : 9 h).
5.2 Coll. J.-M. Diaz (diamètre : 19 mm ; poids : 1,13 g ; axe des coins : 2 h).
5.3 Coll. G. Danicourt (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).

Type 4 - Titulature AILELMO et dans le champ ELO ou ETO

6 Denier (2 ou 3 exemplaires) : +AILELMO, croix pattée asymétrique cantonnée d'un annelet en 1 et en 2 / TOLOSA CIV, ETO/ELO (Poey d'Avant 3669, 3679, 3671, 3672 Pl. LXXX, 4 et 5 ; A. Benaniba et J.-M. Diaz L452 et L453).
6.1 Coll. G. Danicourt (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).

6. À noter que l'exemplaire présent actuellement dans le médaillier de Toulouse au Musée Paul Dupuy semble correspondre à l'exemplaire Fabre. Il ne correspond pas à l'exemplaire de la collection G. Pierfitte présenté par 2 fois : Pierfitte 1935 et 1947.

6.2 Coll. Claoué (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
6.3 BnF 1633 (diamètre : 19 mm ; poids : 1,28 g ; axe des coins : ? h).

7 Obole (1 exemplaire) : +AILELMO, croix pattée asymétrique cantonnée d'un annelet en 1 et en 2 / TOLOSA CIV, ETO/ELO
7.1 Coll. J.-Chr. Mary (diamètre : 14 mm ; poids : 0,48 g ; axe des coins : 5 h).

8 Denier (3 exemplaires) : +AILELMO, croix pattée / +TOLOSV CIA, ETO/ELO.
8.1 Coll. R. Serrure 190 (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
8.2 Coll. particulière/Anonyme (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
8.3 BnF 1632a (diamètre : ? mm ; poids : 1,20 g ; axe des coins : ? h).

9 Obole (4 exemplaires) : +AILELMO, croix pattée / +TOLOSA CIV, ETO/ELO (A. Benaniba et J.-M. Diaz L451).
9.1 Coll. V. Luneau (diamètre : ? mm ; poids : 0,50 g ; axe des coins : ? h).
9.2 Coll. G. Danicourt (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
9.3 Coll. Anonyme (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
9.4 BnF 1965-834 (diamètre : 14 mm ; poids : 0,50 g ; axe des coins : 12 h).

Type 5 - Titulature VVILELMO et dans le champ VGO

10 Denier (5 exemplaires) : +VVILELMO, croix pattée / +TOLOSA CIA, VGO (?) (Poey d'Avant 3657 Pl. LXXIX, 15 ; A. Benaniba et J.-M. Diaz L475).
10.1 Coll. J.-M. Diaz (diamètre : 18 mm ; poids : 0,92 g ; axe des coins : 10 h)
10.2 Gayraut de Saint-Benoît, *RN*, 1859, p. 375-379 (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
10.3 Coll. Anonyme (légende de revers rétrograde) (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).
10.4 Coll. P. Rousselle (diamètre : 19 mm ; poids : 1,10 g ; axe des coins : 10 h).
10.5 Coll. J.-L. Mirmand (diamètre : 19 mm ; poids : 1,27 g ; axe des coins : 9 h).

Type 6 - Titulature VILELMO et dans le champ VO+

11 Denier (4 exemplaires) : +VILELMO, croix chrismée / +TOLOSA CIV, VO+ (A. Benaniba et J.-M. Diaz L457).
11.1 Coll J.-M. Diaz (diamètre : 20 mm ; poids : 1,13 g ; axe des coins : 1 h).
11.2 Coll. J.-Chr. Mary (diamètre : 20 mm ; poids : 1,25 g ; axe des coins : 11 h).
11.3 Coll. J.-Chr. Mary (diamètre : 20 mm ; poids : 1,15 g ; axe des coins : 12 h).
11.4 Coll. Anonyme (diamètre : ? mm ; poids : ? g ; axe des coins : ? h).

Analyse épigraphique et essai de classement chronologique

Le tableau suivant reprend le style épigraphique type par type. Il a été réalisé par copie des lettres des monnaies. Nous avons introduit dans ce tableau les monnaies de Charles III Le Simple, frappées à l'époque de Raimon Pons (896-† 942 ?) et celles de Pons (1037-† 1060) pour servir de référence et permettre d'établir un classement chronologique. Les monnaies étudiées sont présentées selon la description du champ et de leur type.

		Groupe 1		Groupe 2		Groupe 3		
	Charles III	4 annelets Type 1	OTTO Type 2	SC+ Type 3	ETO/ELO Type 4	VGO Type 5	VO+ Type 6	Pons
A				/	/			
C								
E								
G				/	/		/	/
I								
L								
M	/							
V								
S								
T								

Temps

Figure 1 - Essai de classement chronologique.

Groupe 1 – Types 1 et 2

L'épigraphie est identique à celle des monnaies de Raimon Pons, on citera :
- le A et V en deux triangles ;
- le S formé de deux croissants et de deux triangles, très massifs et séparés ;
- le T à barre supérieure épaisse est également caractéristique de cette période à Toulouse.

Ces éléments nous font placer ces monnaies au tout début du règne de Guillaume Taillefer. Nous positionnons le type 1 juste après les monnaies contemporaines à Raimon Pons au regard de la forme du G – similaire à celle du G du champ des monnaies de Raimon Pons – puis le type 2 remarquable par son G carré. Le type 2 a fait l'objet d'une précédente étude détaillée[7].

En conclusion, nous retiendrons que ces monnaies témoignent de caractéristiques peu communes pour des monnaies de Toulouse :
- elles portent un G – et non des V – pour Gvilelmvs ;
- le nom du comte est au nominatif et non au datif ;
- dans le champ : OOOO ou OTTO.

On relèvera également une différence de titulature entre ces 2 monnaies : le type 1 porte la mention CO (pour Comes) alors que celle-ci est absente du type 2. Faut-il chercher une explication à cette absence ? Les monnaies de Raimond IV présentent

7. Mary 2008.

cette même singularité. Cet usage se rencontre également au XIe siècle à Saint-Gilles, pour Raimon et Alphonse, à Albi (Raimond), à Carcassonne ou à Narbonne et Melgueil, mais aussi à Bordeaux, Angoulême, Auch. Cela semble être un usage de la période dans le Languedoc médiéval, qui ne facilite pas l'interprétation des légendes : qui sont les Ramundus ?

Groupe 2 – Types 3 et 4

Monnaie en AILELMO ou VILELMO avec dans le champ SC+, ETO ou ELO. Ces monnaies, sont le groupe le plus représenté au regard de nos recherches (45 % du nombre total).

Une obole de type 4 avec dans le champ ELO a fait l'objet d'une étude détaillée[8]. Nous reprenons ici les points remarquables de l'étude épigraphique qui peuvent être généralisés au groupe 2 :

- le A, sans barre, de la légende +AILELMO est en deux poinçons comme sur les monnaies précédentes ;
- le A de la légende TOLOSA CIV est en 3 poinçons comme sur les monnaies suivantes ;
- le M présente, entre les 2 jambages massifs verticaux, une ligne horizontale et non plus un poinçon orienté vers le bas comme sur les monnayages précédents ;
- le V est en 3 poinçons et non plus en 2 poinçons ;
- le S est formé de 2 croissants et de 2 triangles jointant avec les croissants, ce qui le différencie des S des monnaies précédentes. Il est à noter également que les croissants du S sont bien moins épais que sur les monnaies précédentes. Là aussi, la forme du S présente des similitudes avec les monnayages suivants ;
- la titulature qui passe de GVILELMVS (nominatif) avec un G à AILELMO ou VILELMO (datif) avec un A ou un V.

Concernant les lettres ELO ou ETO dans le champ, nous citerons les propos de V. Luneau : [...] à l'encontre de Duchalais et de Longpérier, non seulement Poey d'Avant ne veut pas reconnaître que ces pièces aient été frappées par Guillaume Taillefer, mais n'y voulant y voir également aucune participation de l'évêque Hatton, il admet que les lettres ETO ne sont qu'une dégénérescence des mots VGO des pièces toulousaines frappées antérieurement par Charles le Simple et Guillaume Taillefer lui-même conjointement avec l'évêque Hugues[9].

V. Luneau ne précisant pas plus ses sources, il ne nous a pas été possible de remonter aux argumentaires des uns et des autres. Nous nous garderons d'avancer quelque hypothèse.

À ce jour, malgré nos recherches, nous n'avons pas d'hypothèse à formuler pour expliquer le passage brusque de GVILELMVS à VILELMO.

Au final, ce type porte à la fois des caractéristiques similaires au monnayage précédent et au monnayage suivant faisant de lui un style de transition.

De par ces caractéristiques ce type ne peut être donné à Guillaume IV, comme le faisait Poey d'Avant. Il s'insère après les monnaies à la légende GVILEMVS et avant les monnaies à la légende VVILELMO ou VILEMO (types 5 et 6).

8. Mary 2014.
9. Luneau 1904, p. 2.

Groupe 3 – Types 5 et 6

Ces monnaies adoptent un style épigraphique qui les rapproche des monnaies de Pons : on notera, en particulier le A et le V dont les 3 poinçons sont désormais liés.

D'autre part, le type 6 avec VO+ dans le champ est repris à l'identique sur les monnaies de Pons à légende de revers VRBS TOLOSA. Cette proximité avec les monnaies de Pons nous fait placer cette monnaie à la fin du règne de Guillaume Taillefer et non plus au début du règne de Pons comme nous l'avions fait dans une précédente étude qui détaillait ce monnayage[10].

Répartition du monnayage

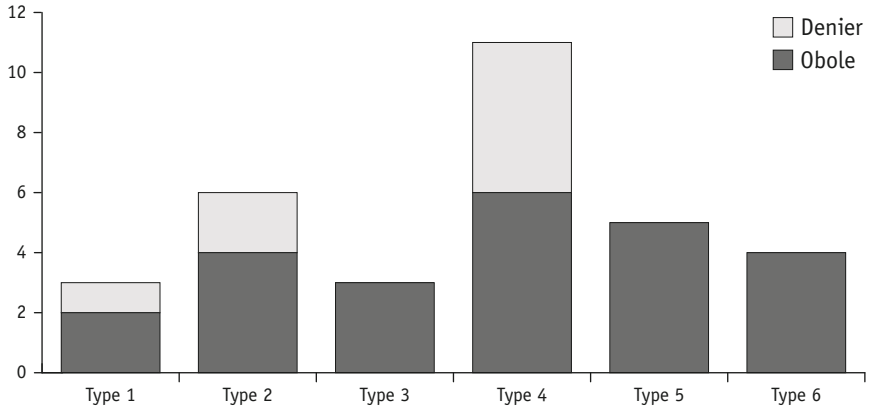

Figure 2 - Répartition des exemplaires par type.

Le petit nombre de monnaies connues à ce jour impose la plus grande prudence quant aux conclusions que nous pouvons déduire de cette étude. Néanmoins nous faisons les constats suivants.

L'existence de 6 types de monnaies pour un comte qui exerça son gouvernement pendant une quarantaine d'années est un fait unique dans le monnayage toulousain.

Des changements majeurs apparaissent avec le groupe 2 (types 3 et 4), ce qui en fait un type pivot marqué par un « avant » et un « après » :

- un changement de style épigraphique ;
- un changement de titulature qui passe de GVILELMVS (nominatif) avec un G carré à barre inférieure longue, à AILEMO ou VILELMO (datif) avec un A ou un V. Ce changement reste inexpliqué. On notera que ce G, avec cette forme caractéristique, apparaît une dernière fois, pour le monnayage de Pons sur les monnaies à la légende de revers en AIANRIGO associant Henri Ier de France et Pons ;
- un groupe représente à lui seul 45 % des monnaies étudiées.

10. Mary 2014.

1.2

1.2

2.1

3.1

3.2

3.3

3.4

4.1

5.2

5.3

6.1

6.2

6.3

7.1

8.1

8.2

8.3

9.3

9.4

10.1

10.3

10.4

10.5

11.1

11.2

11.4

Une hypothèse, émise par Benjamin Fillon et à laquelle Adolphe Dieudonné puis Georges Pierfitte s'étaient ralliés[11], peut expliquer ces faits remarquables : l'existence d'un autre comte Guillaume dont aucune mention ne serait pas parvenue jusqu'à nous. Cette hypothèse n'est pas corroborée par les travaux récents des généalogistes[12] qui ne laissent de place que pour un unique comte Guillaume pour cette période sans pour autant s'inscrire dans la certitude.

La date de décès de Guillaume Taillefer étant connue comme le nom de son successeur, Pons, il n'y a pas de place à ce moment là pour un autre comte Guillaume. L'hypothèse prend du sens lorsqu'on examine la période précédant la prise de pouvoir comtal par Guillaume Taillefer, soit la seconde partie du xe siècle. Or la généalogie des comtes de Toulouse reste toujours incertaine pour les débuts de la maison Raimondine :

- les travaux des généalogistes ne convergent pas[13] du fait du manque de documentation pour cette époque (les archives des comtes de Toulouse ayant disparu) ;
- les investigations réalisées au titre d'un projet de recherches multidisciplinaires[14] à la suite de l'ouverture du sarcophage dit de Guillaume Taillefer conservé dans l'enfeu des comtes de la basilique Saint-Sernin de Toulouse n'ont pas permis d'identifier l'un des squelettes portant les attributs comtaux. Les seules certitudes sont son décès – à la quarantaine passée – dans la seconde partie du xe siècle et la nature de sa mort.

D'autre part, si on s'en tient à l'existence d'un seul comte Guillaume, il n'aurait été frappé au xe siècle que deux monnayages immobilisés l'un au nom d'Eudes, l'autre au nom de Charles III Le Simple, sur un siècle environ[15] jusqu'à l'avènement de Guillaume Taillefer aux environs de l'An Mil ; avènement qui ouvrirait alors une période d'intense création monétaire et d'évolution épigraphique majeure pendant une quarantaine d'années. Ce constat laisse perplexe.

Certes, les volumes de frappe pour les monnaies au nom de Eudes et de Charles III Le Simple sont importants et rendent possible l'hypothèse que ces monnaies aient été frappées tout au long du xe siècle[16]. Elles se retrouvent en effet régulièrement dans le commerce numismatique et dans les trésors et fouilles (Castelsarrazin, L'isle Jourdain, Lacaune, Bellpuig, Bellegarde-de-Razès, Condom pour les monnaies de Eudes et L'Isle Jourdain, Saint-Lézer en Bigorre, Saint-Orens de Villelongue, pour les monnaies de Charles III Le Simple) à la différence des monnaies données à Guillaume Taillefer qui sont rarissimes et qui à notre connaissance n'ont jamais été trouvées sous forme de dépôt.

Néanmoins, cette hypothèse n'explique pas l'abondance des types monétaires donnés au seul Guillaume Taillefer.

11. Pierfitte 1947.
12. de Framond 1996 ; Settipani 2004.
13. de Framond 1996 ; Settipani 2004.
14. Cruzebit Dieulafait 1996.
15. Bompaire 2002.
16. Bompaire 2002.

En conclusion, l'hypothèse d'un autre comte Guillaume qui précèderait Guillaume Taillefer expliquerait, avec une grande cohérence, l'abondance des types monétaires, l'importance de l'évolution épigraphique et établirait une continuité de frappe, sans immobilisation, entre les monnaies au nom de Charles III et les monnaies au nom de Guillaume données à Guillaume Taillefer.

Si cette hypothèse devait se confirmer dans le futur, il conviendrait alors de déterminer quelles monnaies donner à ce comte Guillaume inconnu et lesquelles laisser à Guillaume Taillefer. Le groupe 2 – types 3 et 4 – constitue un bon indice de départ.

Bibliographie

BENANIBA, DIAZ 2011 : A. BENANIBA, J.-M. DIAZ, *Corpus des monnaies du Languedoc carolingien et féodal et du Roussillon*, Launaguet, 2011.

BOMPAIRE 2002 : M. BOMPAIRE, *La circulation monétaire en Languedoc (Xe-XIIIe siècle)*, Thèse de doctorat en Études médiévales, Paris, 2002.

CARON 1882 : E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882, p. 192.

CRUZEBIT, DIEULAFAIT 1996 : E. CRUZEBIT, Chr. DIEULAFAIT (dir.), *Le comte de l'An Mil, Aquitania*, supplément 8, 1996.

DE FRAMOND 1993 : M. DE FRAMOND, La succession des comtes de Toulouse autour de l'an mil (940-1030) : reconsidérations, *Annales du Midi*, 105, 1993, p. 461-488.

DUPLESSY 2004 : J. DUPLESSY, *Les Monnaies Françaises féodales, Tome I*, Paris, 2004, p. 300 et 310.

LUNEAU 1904 : V. LUNEAU, Quelques pièces inédites, *Bulletin de Numismatique*, XI, 1904, p. 2-4.

MARY 2008 : J.-Chr. MARY, De rares monnaies de Toulouse pour Guillaume Taillefer et Pons, *BSFN*, 63, 8, octobre 2008.

MARY 2014 : J.-Chr. MARY, Une rare obole de Toulouse, *BSFN*, 69, 9, novembre 2014, p. 268-271.

PIERFITTE 1935 : G. PIERFITTE, Monnaies des comtes de Toulouse, *RN*, 1935, p. 45-65.

PIERFITTE 1947 : G. PIERFITTE, Monnaies des comtes de Toulouse, *Mémoire de la Société Archéologique du Midi de la France*, Tome XXI, 1947, p. 183-206.

POEY D'AVANT 1860 : F. POEY D'AVANT, *Monnaies Féodales de France*, Tome II, Paris, 1860, p. 242-243 et 245.

GAYRAUD DE SAINT-BENOÎT 1859 : GAYRAUD DE SAINT-BENOÎT, Monnaies inédites des comtes de Toulouse, *RN*, 1859, p. 375-379.

SAVÈS, MANIÈRE 1980 : G. SAVÈS, G. MANIÈRE, Une Obole de Guillaume, comte de Toulouse, *BSFN*, 35, 1980, p. 762-763.

SCIAU 1987 : G. SCIAU, Deux monnaies féodales de Toulouse paraissant inédites, *Cahiers numismatiques*, 1987, p. 315-316.

SERRURE (s. d.) : R. SERRURE, *Numismatique française. Catalogue-guide illustré de l'amateur. Deuxième partie : monnaies féodales et provinciales de France et de l'Orient latin*, Paris, s.d.

SETTIPANI 2004 : Chr. SETTIPANI, *Études sur quelques grandes familles d'Aquitaine et du Languedoc du IXe au XIe siècle*, Prosopografica et généalogica, volume 5, 2004.

Blog « Monnaies féodales d'Oc » : *http://occitanianumis.blog4ever.com.*

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 1er OCTOBRE 2016

Président : M. Marc Bompaire, vice-président de la SFN.

Membres présents : Mmes et MM. R. Andurand, S. Berger, Fr. Boursier, Chr. Charlet, Y. Coativy, G. Costilhes, J.-P. Garnier, G. Gautier, C. Grandjean, P.-O. Hochard, A. Hostein, Y. Jézéquel, Ph. Lafolie, J.-P. Le Dantec, J. Meissonnier, G. Rat, Ph. Regouby, A. Ronde, G. Sarah, N. Verzéa, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Membres excusés : M. Amandry, A. Bourgeois, Fr. Duyrat, M. Hourlier, J. Jambu, Ph. Mathieu, C. Morrisson, S. Nieto-Pelletier, A Suspène, S. de Turckheim-Pey.

BSFN

Aucun procès-verbal n'est à adopter. Le *BSFN* de juin 2016 (71-6) est en cours d'acheminement.

Candidatures

Une nouvelle candidature est présentée, celle de M. Guillaume de Méritens, d'Oust, dont les parrains sont Arnaud Suspène et le Bureau.

Élections

Les deux candidatures présentées lors de la séance de septembre sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Yann Fernandez et Mehdi Meguelati sont élus membres correspondants à l'unanimité.

Annonces

Le président annonce tout d'abord que M. Michel Amandry, président de la SFN, est absent aujourd'hui, car il se trouve dans le sud de la France pour participer aux *Journées d'Études numismatiques de Perpignan* dont le thème est, cette année, « Le monnayage antique du pourtour de la Méditerranée occidentale ». Il rappelle à ce propos que les 60es Journées numismatiques se tiendront à Perpignan (Pyrénées-Orientales) du 2 au 4 juin 2017, en collaboration avec l'Association numismatique du Roussillon (ANR) et le musée Joseph Puig, et lance à cette occasion un appel à communications.

Le président rappelle également que, suite aux travaux du quadrilatère Richelieu et à la fermeture temporaire de la salle des Commissions, les séances de novembre et de décembre 2016 de la SFN se tiendront encore à l'INHA (2, rue Vivienne, en face de l'entrée actuelle de la BnF – site Richelieu), dans la salle Fabri de Peiresc pour la séance du 5 novembre (qui verra la remise de son jeton à notre confrère Johan van Heesch), et dans la salle Mariette pour la séance du 3 décembre.

Le président a ensuite le plaisir d'annoncer que Mme Cécile Morrisson a reçu son épée d'académicienne, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 29 septembre 2016 dernier au Grand Salon du Rectorat de l'Académie de Paris. Les membres de la SFN avaient répondu en nombre à la souscription qui avait été lancée à cet effet, ce qui a beaucoup touché la nouvelle immortelle. Au nom de la SFN, le président adresse ses chaleureuses félicitations à la récipiendaire.

© Juliette Agnel

© Juliette Agnel

Le samedi 15 octobre se tiendra au palais Brongniart le 66e salon organisé par le Syndicat national des Experts numismates et Numismates professionnels (SNENNP). Le président précise que la SFN dispose cette année encore d'un stand et remercie le SNENNP ainsi que M. et Mme Burgan pour les facilités accordées à la SFN à cette occasion.

Le président cède la parole à M. Pierre-Olivier Hochard, secrétaire de rédaction du BSFN, qui annonce l'arrivée des *Tables méthodiques des matières* du *BSFN (Janvier 2011-décembre 2015)* et donne communication de *l'erratum* suivant :

« Suite à une erreur lors de la mise en page et à une défaillance de la relecture des épreuves, le tableau récapitulant les journées numismatiques en p. 31 des *Tables méthodiques* fut présenté dans un ordre totalement aléatoire. Le tableau ci-dessous remplace et corrige donc le précédent :

1973	Nantes	1995	Cherbourg
1974	Montpellier et Nîmes	1996	Lyon
1975	Limoges	1997	Tours
1976	Grenoble	1998	Laon
1977	Autun	1999	Rennes
1978	Rouen	2000	Paris
1979	Perpignan	2001	Épinal (épuisé)
1980	La Rochelle	2002	Blois
1981	Marseille	2003	Clermont-Ferrand
1982	Angers	2004	Arles
1983	Saint-Omer	2005	Arras
1984	Le Havre	2006	Nantes
1985	Orange et Carpentras (épuisé)	2007	Marseille
1986	Châteaudun	2008	Saint-Germain-en-Laye
1987	Bordeaux	2009	Dijon
1988	Troyes	2010	Montauban
1989	Charleville-Mézières	2011	Caen
1990	Poitiers	2012	Bourges
1991	Chantilly	2013	Bavay
1992	Reims	2014	Gap (épuisé)
1993	Chambéry	2015	Paris et Versailles
1994	Toulouse		

Le maquettiste et le secrétaire de rédaction s'associent pour présenter toutes leurs excuses à nos lecteurs. »

M. Hochard signale également que les PV des séances depuis janvier 2016 seront prochainement mis en ligne sur le site de la SFN. Tant que ceux-ci n'auront pas été adoptés en séance, ils seront diffusés à titre provisoire.

Parmi les manifestations à venir, le président signale :

- Le colloque international organisé les 6, 7 et 8 octobre 2016 à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence) et intitulé « Les métaux précieux en Méditerranée médiévale. Exploitations, transformations, circulations ».
- À la cathédrale Notre-Dame de Paris, dans la Crypte, se tient depuis le mois de mai une exposition intitulée « L'or du pouvoir. De Jules César à Marianne » et dans laquelle est présentée une sélection de monnaies d'or illustrant les personnages historiques qui ont joué un rôle dans le destin de la capitale, des Parisii à Napoléon III.
- Les Rencontres de Numismatique asiatique 2016, qui se tiendront à la Bibliothèque municipale de Versailles (ancien hôtel des Affaires étrangères et de la Marine) le samedi 26 novembre 2016, avec pour thème « Le commerce maritime aux Indes orientales et en Extrême-Orient aux XVIIIe-XIXe siècles : aspects monétaires et numismatiques ».
- Les 30 mars et 1er avril prochains se tiendra à l'INHA un colloque intitulé « Art du puissant, objet multiple. Médailles et jetons en Europe, de la Renaissance à la Première Guerre mondiale ».

M. Jacques Meissonnier précise que l'exposition « Donnant donnant : vœux et dons aux dieux en Gaule romaine » se tient au Musée archéologique de Dijon jusqu'au 16 octobre prochain avant de prendre ses quartiers à Bavay au printemps prochain.

M. Christian Charlet annonce qu'au Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco se déroule jusqu'au 2 janvier 2017 une exposition temporaire intitulée « Monoïkos. L'histoire antique de la Principauté ». De plus, le Musée des Monnaies et Médailles Joseph Puig de Perpignan organise jusqu'au 31 mars 2017 une exposition intitulée « À la découverte du Nouveau Monde. Premier volet : la conquête espagnole ».

Publications

Le président fait circuler la publication reçue dernièrement :
- *Numismatisches Nachrichtenblatt*, 9/16

Communications

MM. Guillaume Sarah, Yves Coativy et Christian Charlet présentent tour à tour leurs communications.

À l'issue de celles-ci, le président remercie les intervenants et l'assemblée, puis déclare la séance close.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2016

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €
Droit de première inscription	8 €
Abonnement au *BSFN*	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	34 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	5 €
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire	BRED Paris Bourse
Code BIC	BRED FRPPXXX
N° IBAN	FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique
Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER
Imprimerie France-Quercy – Mercuès

9 770037 934005